

# INTRODUCTION



DAVID FLOTTÉ, VALÉRIE DELOZE ET HUBERT LEPAUMIER

La création du contournement routier de l'agglomération de Coutances a été l'occasion de lever partiellement le voile sur le passé gaulois de ce secteur du Cotentin (fig. 1). Deux sites, Bricqueville-la-Blouette « La Roguerie » et Orval « Les Pleines », ont plus particulièrement été documentés à cette occasion. Pour des raisons différentes, ces deux gisements éclairent sous un nouveau jour l'âge du Fer régional (Lepaumier et Delrieu, 2010).

À Bricqueville-la-Blouette, l'imposant fossé qui délimitait une partie d'un habitat enclos, toujours en eaux au moment de la fouille, a livré de précieuses informations quant à l'environnement écologique du site. L'opportunité d'obtenir des datations dendrochronologiques en complément des données plus classiques liées à l'étude typochronologique du mobilier, permet de bien caler la séquence à l'extrême fin de l'âge du Fer, contemporaine de la Guerre des Gaules. Sur ce même site, une petite nécropole à incinérations a livré, quant à elle, un mobilier tout à fait singulier qui ne trouve de parallèles qu'à l'échelle de l'Europe de l'Ouest.

À Orval, c'est la découverte d'une tombe à char du début de La Tène moyenne qui retient l'attention. Mise au jour en marge d'un habitat enclos, cette structure particulièrement riche en mobilier métallique constitue à ce jour l'exemplaire le plus occidental de ce type de sépulture. Mais en dehors de cette tombe, le site d'Orval a également permis l'approche d'un puits dont le fond toujours gorgé d'eau a livré un bel assemblage de la période augusto-tibérienne. Parmi les vestiges qui y ont été rencontrés, un seau, au mode d'assemblage particulièrement élaboré, mérite une attention toute particulière (Lepaumier *et al.*, 2010b).

Mais au-delà de ces deux sites, la compilation des données acquises sur le tracé du contournement de

Coutances et de celles, anciennes le plus souvent, disponibles sur la ville elle-même, permet d'entrevoir la mise en place du paysage de ce secteur, depuis son origine jusqu'au plein développement de l'aire urbaine de Coutances/*Cosedia*.

## L'ENVIRONNEMENT GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE



Du nord au sud, la déviation de Coutances traverse de nombreux substrats géologiques (fig. 2), correspondant principalement à une roche plutonique (la Diorite de Coutances) et son auréole thermométamorphique, à des dépôts du Protézoïque supérieur (Briovérien) et à des formations paléozoïques (Ère primaire).

La Diorite quartzite de Coutances (n2) est un massif intrusif, mis en place il y a 584 millions d'années, c'est-à-dire lors d'une phase cadomienne (-650 à -540 mA). Ce massif forme ici une bande allongée nord-ouest/sud-est qui présente une arénisation poussée (Dupret *et al.*, 1989). La roche apparaît foliée avec de gros grains d'andésine, quartz, hornblende verte, orthose et biotite.

Cette Diorite quartzite de Coutances présente une auréole de métamorphisme comprenant des roches volcaniques basiques (b1K3n2) et des roches volcaniques acides (b1K1n2). Pour les premières, il s'agit de laves, de pyroclastites basiques et de tuffites, et pour les secondes, de laves à chimisme intermédiaire et acide et de volcanoclastites riches en quartz. Ces trois formations seront rencontrées plus particulièrement dans la partie nord de la déviation.



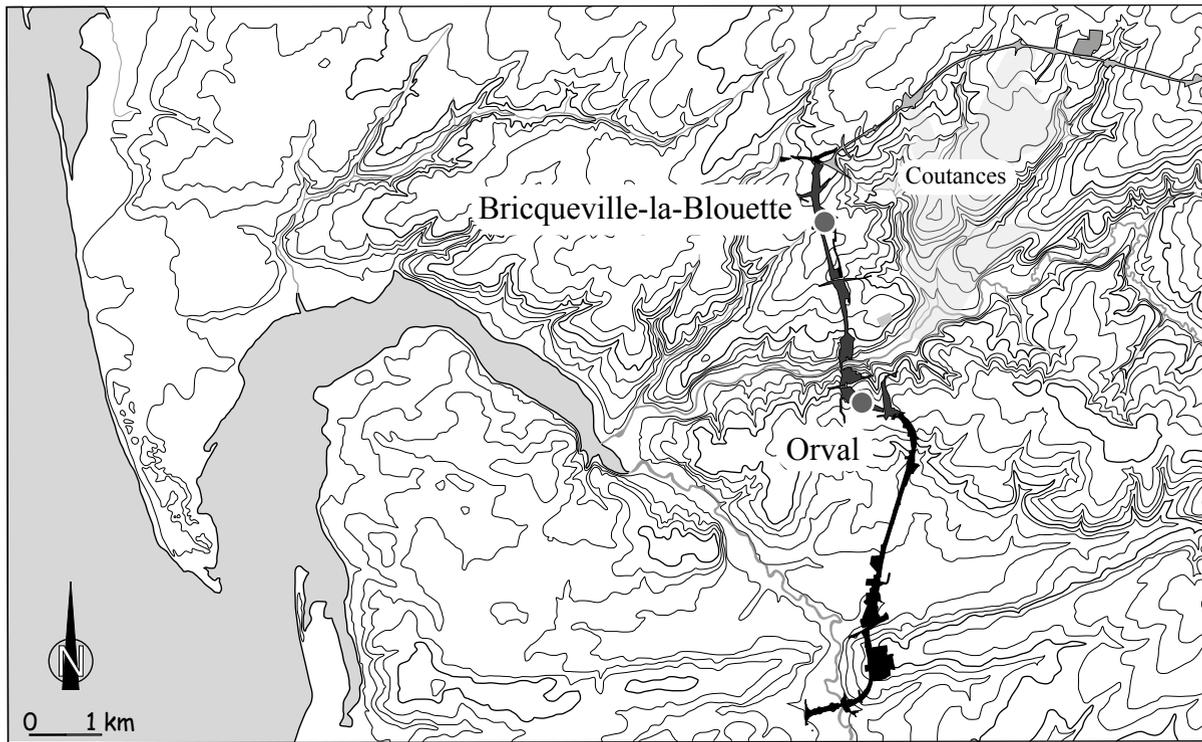
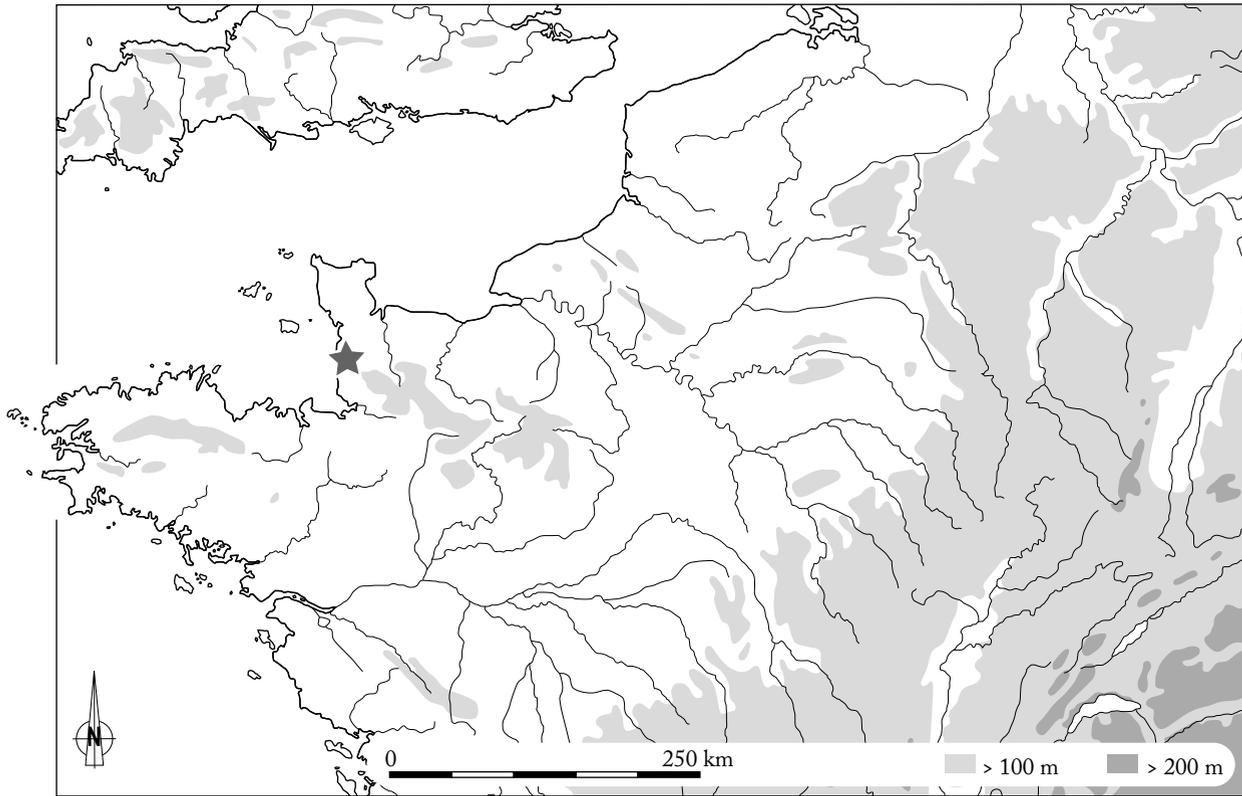
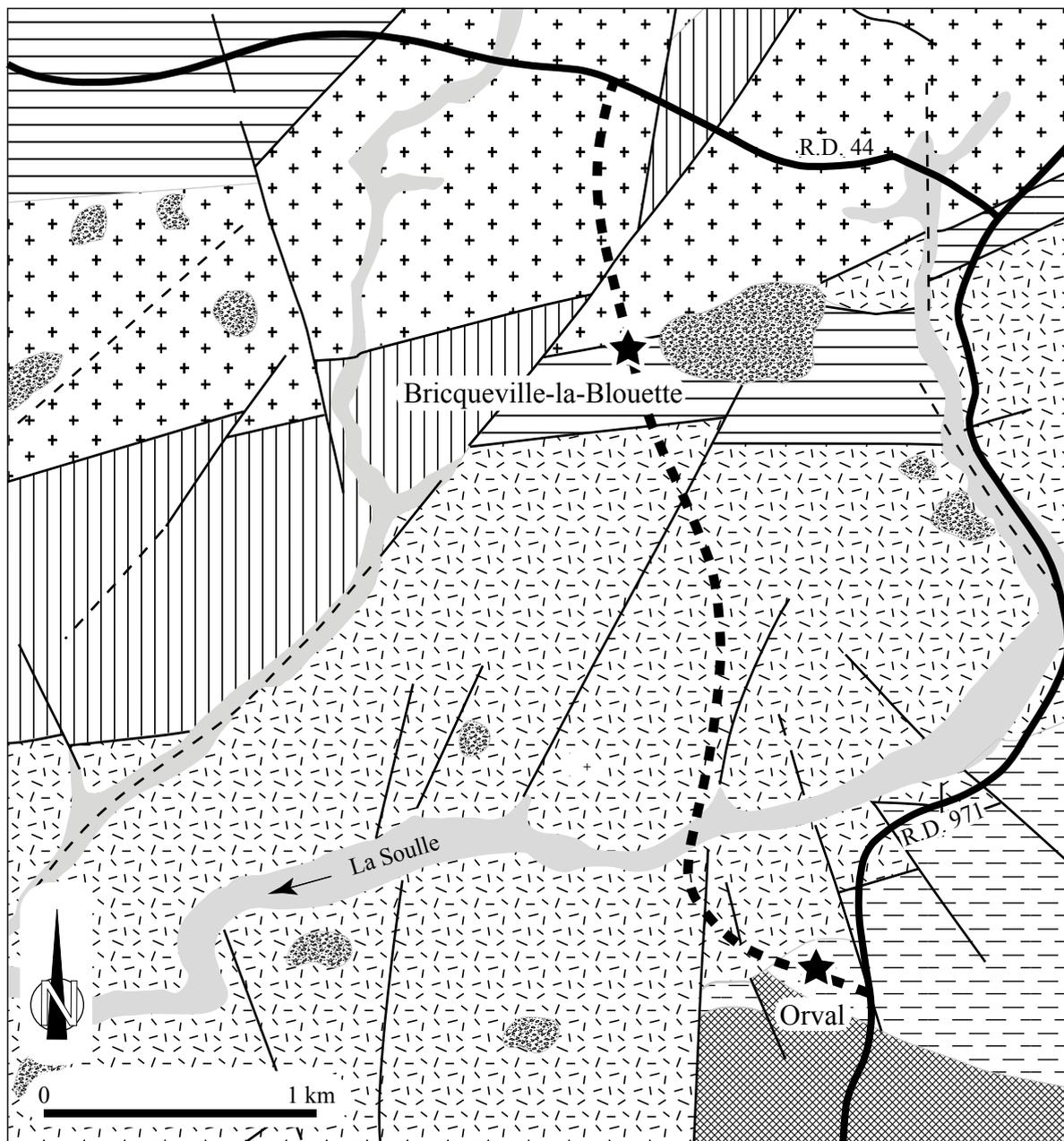


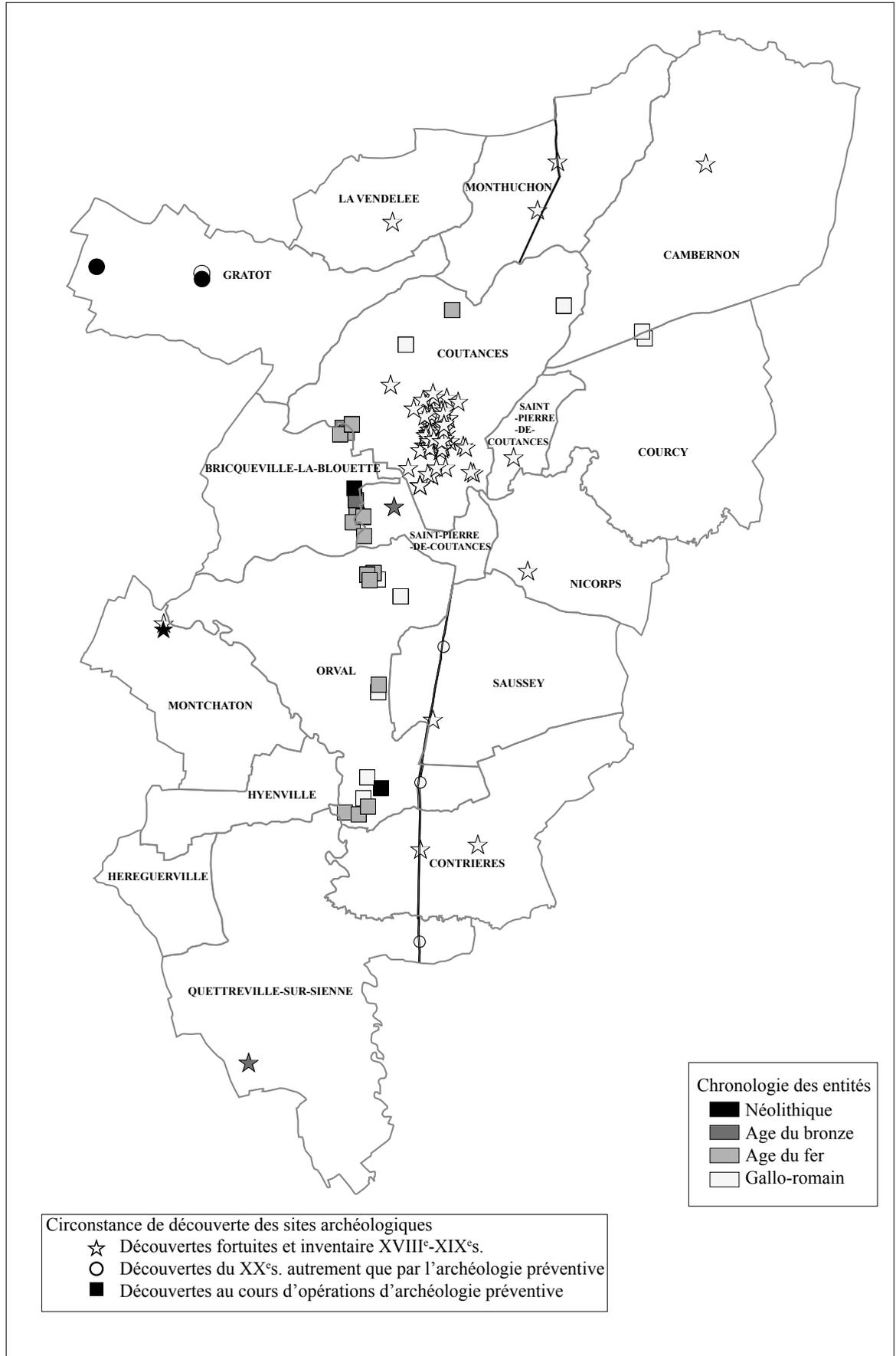
Fig. 1 : Localisation  
du tracé du contournement  
« Côte ouest » et des sites  
de Bricqueville-la-Blouette  
et Orval.



-  n2 : Diorite de Coutances
-  b1K1n2 : Métavolcanites acides
-  b1K3n2 : Métavolcanites basiques
-  b3 : Grauwackes et Siltites du Briovérien
-  d5-7c : Argilite, grès et quartzites rouges du Dévonien supérieur
-  h1 : Grès à débris de végétaux du Robillard (Carbonifère inférieur)
-  OEy : Loess weichséliens
-  Fz : Alluvions fluviales holocènes indifférenciés

Fig. 2 : Carte géologique des environs de Coutances (d'après Dupret et al., 1987, Éditions du BRGM). Le tracé de la desserte « Côte ouest » apparaît en tireté gras.

Fig. 3 : Carte archéologique de la ville de Coutances et de ses environs (d'après données cellule carte archéologique, service régional de l'Archéologie, MCC).



Les dépôts de Grauwackes, siltites et conglomérats (b3) du Briovérien supérieur sont de type détritique terrigène à caractère flysch, représentés par des alternances rythmiques de grès et de silts, et des intercalations lenticulaires de conglomérats polygéniques (b3). Ils se développent dans la partie médiane du tracé de la déviation, de part et d'autre de la vallée de la Souilles.

Le Dévonien supérieur (d5-7c), effleuré dans les parties sud de la déviation, correspond à des Argilites, grès et quartzites rouges (formation de Hyenville) présentant une stratification plane, entrecroisée ou oblique où s'observent parfois des sections de chenaux à granoclasement décroissant.

La formation gréseuse à débris végétaux du Robillard (h1) est datée du Carbonifère inférieur et, tout comme la formation précédente, se développe à proximité du sud du tracé de la déviation. Il s'agit de bancs de grès d'épaisseur variable alternant avec des lits argilo-grésos-micacés et charbonneux pluricentimétriques.

Dans ce secteur, d'après les données cartographiques du BRGM, les dépôts quaternaires se limitent à la présence de petits placages locaux de loess sur les interfluves et d'alluvions dans les vallées des ruisseaux du Blondel et de la Souilles (Dupret *et al.*, 1989).

Les dépôts de loess (OEy) rapportés au Weichsélien correspondent à des limons éoliens de faciès normands (limons à doublets), de couleur jaune à brun-jaune, décarbonatés et parfois finement lités. Les placages résiduels de ces loess sont d'extension réduite et ne dépassent pas 2 m d'épaisseur, ce qui est peu favorable à une approche chronostratigraphique. À leur sommet apparaît un sol brun lessivé post-weichsélien, peu développé et plus ou moins hydromorphe. La déviation ne les traverse pas directement, mais c'est en revanche le cas sur les rétablissements de voiries. En outre, on retrouve une part de sédiments limoneux d'origine éolienne incorporée au sein des formations superficielles d'altération recouvrant les différents substrats.

Les alluvions fluviales holocènes indifférenciées (Fz), avec moins de 1 m de puissance moyenne, sont peu épaisses. Elles sont plutôt limoneuses et se limitent ici à un affleurement dans le fond de vallée de la Souille.

## LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE LOCAL



### ‡ INTRODUCTION ‡

La recherche archéologique locale a traditionnellement porté son attention et ses efforts sur le site de la ville antique de Coutances. L'origine au moins romaine de la ville est attestée depuis longtemps et la question de son origine laténienne reste ouverte. Ce site urbain constitue, avec sa couronne de communes limitrophes, l'essentiel du territoire dont nous nous proposons de présenter les vestiges archéologiques recensés.

Les sites d'Orval « Les Pleines » et Bricqueville-la-Blouette « La Roguerie » ont été détectés dans la campagne de Coutances lors des diagnostics archéologiques qui se sont déroulés en 2005 et 2007 sur l'emprise des travaux de la desserte « Côte ouest » dont le tracé se développe à l'ouest et au sud de l'agglomération. Cet aménagement routier prolonge le contournement nord de l'agglomération qui a également donné lieu à des diagnostics archéologiques en 1995. Nous avons donc inclus dans l'aire d'étude les communes non limitrophes de Coutances concernées par ces travaux. Les résultats obtenus sur les aménagements routiers montrent la capacité de renouvellement des connaissances avec des moyens de détection en rapport avec l'échelle des destructions. L'extension du territoire d'étude en direction des communes rurales de la deuxième couronne paraît donc inutile dans la mesure où elles n'ont pas fait l'objet d'explorations préventives : les vestiges archéologiques qu'on leur connaît proviennent de quelques découvertes anciennes, ponctuelles, peu caractérisées et le plus souvent non localisées, lesquelles constituent déjà le fonds commun sur le territoire d'étude.

Les archives archéologiques prises en compte sont celles qui entretiennent un lien potentiel de contemporanéité avec les sites d'Orval « Les Pleines » et Bricqueville-la-Blouette « La Roguerie », à savoir le second âge du Fer et le Haut-Empire. Nous n'étendons pas les bornes de l'étude au-delà de cette séquence puisque l'on observe une quasi-absence de sites à partir de la fin du Haut-Empire jusqu'au Moyen Âge. Les monuments de type église, motte ou prieuré, ainsi que les quelques sarcophages découverts fortuitement et qui apparaissent dans les inventaires,



ne sont pas à même de montrer le lien qu'ils entretiennent avec les siècles archéologiquement muets qui les précèdent. En revanche il paraît opportun de mentionner les indices d'occupations antérieurs au second âge du Fer et ce, jusqu'au Néolithique. Les quelques découvertes de ces périodes permettent, pour le moins, de signaler que les occupations laténiennes et des débuts de l'occupation romaine ont des précédents.

Les limites du territoire d'étude n'ont pas de pertinence historique. Elles correspondent à une emprise (déjà un peu large) d'information maximale et définissent, de fait, les limites du contexte archéologique local. Elles témoignent avant tout de la longue et riche histoire de la recherche archéologique locale. Celle-ci reflète les grandes étapes de l'histoire de la recherche archéologique en France, avec quelques rares travaux d'érudits aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, des contributions d'antiquaires du début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'apport massif de données par le biais des sociétés savantes dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Pinon, 2009) et le renouvellement des données avec la mise en œuvre de l'archéologie préventive à la fin du siècle dernier.

Les données que nous présentons sont issues de la Carte Archéologique de Basse-Normandie (fig. 3). Les quinze communes choisies, recèlent 256 « sites » ou « entités » archéologiques. Parmi elles, 178 sont cartographiées, les autres ne sont pas suffisamment localisées pour se voir affecter des coordonnées. Sur les 256 entités, 104 se trouvent dans la ville de Coutances. Les 152 autres sont localisées sur le territoire des communes rurales environnantes et dans la partie non urbanisée de la commune de Coutances. Nous présenterons d'abord, dans ses grandes lignes, le site de la ville de Coutances puis les vestiges découverts dans la campagne environnante.

#### ‡ LA VILLE DE COUTANCES ‡

##### *Les recherches anciennes, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale*

Cette présentation succincte des découvertes anciennes faites sur la ville de Coutances a pour source l'article de Michel Lepasant sur les origines antiques de Coutances (Le Pesant, 1963). Ce directeur des archives de l'Eure est le seul chercheur qui ait entrepris de reprendre à la source et de manière systématique les données anciennes et qui ait dans le même temps brossé à grands traits l'histoire de la recherche archéologique locale. Son travail est d'autant plus remarquable qu'il a également fait de

nombreuses observations sur le terrain. Ce sont les destructions de la guerre qui lui fournirent l'occasion de découvrir des traces de la ville antique :

« Les bombardements alliés et les combats de juin et juillet 1944 vinrent anéantir une très grande partie de l'agglomération ; les travaux de reconstruction allaient bouleverser profondément le sous-sol et mettre à jour quantité de vestiges antiques, mais il n'y eut malheureusement presque personne pour recueillir ces précieux témoignages. J'ai pu tout de même pendant quelques semaines de vacances, surveiller et explorer terrains et chantiers chaque année depuis 1945, j'y ai récolté une bonne moisson d'objets et de renseignements, mais qui reste pourtant médiocre à côté de tout ce qui a été négligé et perdu » (Le Pesant, 1963, p. 8-9).

Un de ses principaux mérites et d'avoir produit un document cartographique sur lequel il a reporté, après un examen critique, les découvertes anciennes et les siennes. Il produit, en annexe de son étude, un inventaire et une identification des estampilles de potiers et des photographies de fibules, de céramiques et de monnaies. L'ensemble du mobilier est décrit et, le cas échéant, une attribution chronologique est proposée.

Pour l'heure, sa présentation n'a été dépassée ni par de nouvelles contributions, ni par de nouvelles découvertes significatives *intra-muros*. Elle est donc la principale source des données compilées dans la carte archéologique pour la protohistoire et la période gallo-romaine. Cet état des connaissances devrait être prochainement dépassé grâce aux travaux du projet collectif de recherche *L'Antiquité en Basse-Normandie*. Le conséquent travail bibliographique et archivistique qui a été mené est d'ores et déjà des plus complets et des plus utiles (Coulthard et Paez-Rezende [dir.], 2013) [fig. 4].

« Dans le nom de Coutances, Coustances comme on l'écrivait encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, transparait toujours la forme latine Constantia, restée en usage dans le latin médiéval et ecclésiastique [...] ; longtemps le plus ancien passé de la ville se résuma en cette seule notation. [...] En 1649, le grand géographe Nicolas Sanson, dans ses Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, proposait d'identifier avec Constantia la Cosedia de l'Itinéraire d'Antonin et de la Table de Peutinger ; ainsi le vieux nom des temps de la conquête de César, [...] revenait à la lumière » (Le Pesant, 1963, p. 6).

Sur Coutances même, les premières observations archéologiques ont lieu vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et



## Villes de Coutances.

Les recherches anciennes d'après M. Lepasant, 1963  
et les opérations d'archéologie préventives.

1-rue Geoffroy de Montbray, 2-rue Saint-Evremond, 3-rue Quesnel-Morinière, 4-rue Saint-Nicolas,  
5-rue du Palais de Justice, 6-rue Gambetta, 7-boulevard d'Alsace-Lorraine  
A-Saint-Pierre, B-Notre-Dame, C-Saint Nicolas

- ▲ mobilier, recherches anciennes (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)
- ▲ substructions, recherches anciennes (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)
- ..... voirie antique
- enceinte médiévale
- plan des substructions antiques
- mobilier, Lepasant (1945-1963)
- substructions, Lepasant (1945-1963)
- opérations d'archéologie préventives, (Ga : Gallien, 1999, Gu : Guillot, 2012, Pr : Paez-Rezende, 2012)

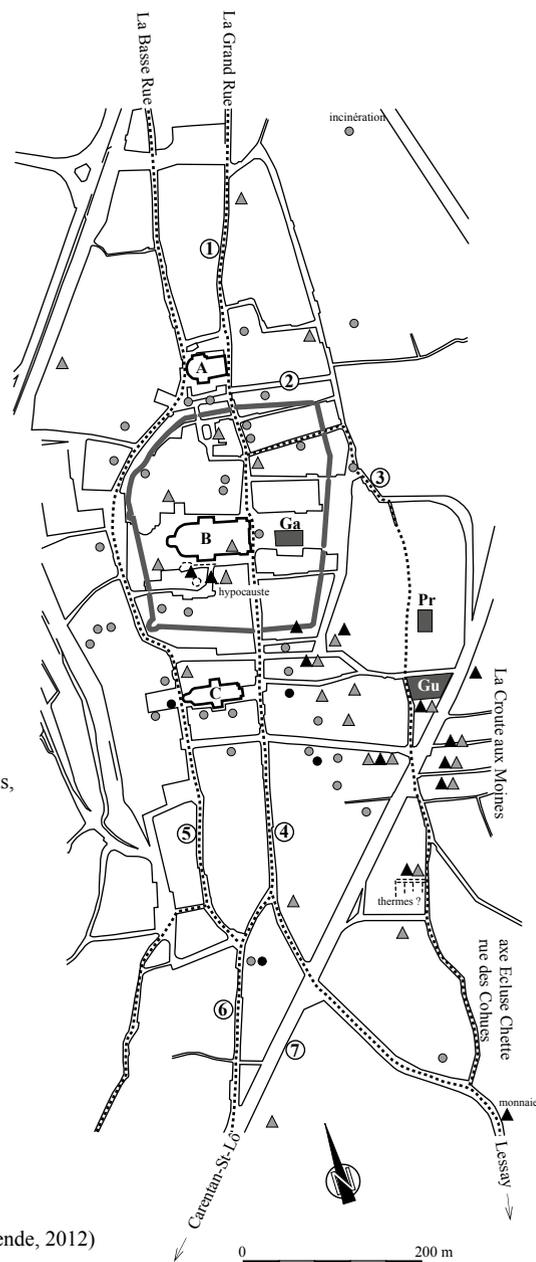


Fig. 4 : Carte archéologique de la ville de Coutances.

sont probablement le fait de « Nicolas Daireaux du Vaudôme, conseiller au présidial. Malheureusement une bonne partie de son ouvrage manuscrit, intitulé Les recherches de la ville de Coutances est perdue et avec elle ce qui concernait les origines » (Le Pesant, 1963, p. 6). Toustain de Billy, dans ses mémoires sur l'histoire du Cotentin, rédigés entre 1701 et 1709 et restés manuscrits, livre les premières observations sur les vestiges de la « Croute aux Moines » mis au jour lors de l'aménagement de jardins : « Des puits, des caves, des fondements, des murs d'une épaisseur

prodigieuse et mille autres marques d'antiquités qui témoignent que ce lieu étoit autrefois habité ; on y a aussi découvert plusieurs médailles [...] » (Le Pesant, 1963, p. 6).

La ville de Coutances connaît d'importants travaux de voirie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui vont affecter encore le secteur de la Croute aux Moines, notamment lors du percement du boulevard d'Alsace-Lorraine.

À la même période, Jacques-Germain Legendre, ingénieur des Ponts et Chaussées, rédigea un

mémoire sur l'aqueduc de Coutances mis au jour lors de travaux routiers. Le Comte de Caylus l'utilise dans son *Recueil d'antiquités* (Pinon, 2009, p. 35-36).

Ce sont ensuite de nouveaux travaux d'urbanisme qui permettent de mettre au jour des traces de la Coutances antique.

« Le XIX<sup>e</sup> siècle, surtout avec la monarchie de Juillet, modifiera profondément la physionomie de la ville ; en 1832 commencera le percement de la Rue Neuve, l'actuelle Rue Tourville, puis suivront la création des boulevards et l'élargissement des voies principales, le pavage des chaussées et plus tard les adductions d'eau et de gaz. Un peu partout le sous-sol urbain se trouva défoncé et il y eut par bonheur quelques personnes pour comprendre l'intérêt archéologique de ces travaux. Ce furent des collectionneurs comme Dolley qui fréquenta les chantiers pour y recueillir des objets, ou des érudits locaux qui firent quelques observations » (Le Pesant, 1963).

Les mentions des découvertes anciennes faites au XIX<sup>e</sup> siècle, tant sur la ville de Coutances que sur la campagne environnante sont donc le fruit d'enquêtes menées par quelques historiens, antiquaires et érudits, au champ d'investigation local, voire départemental. Le résultat de ces travaux prend le plus souvent la forme d'un inventaire archéologique, historique, géographique et monumental. En ce qui concerne le site de Coutances, la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est la période la plus féconde avec les travaux de messieurs Lecanu (Lecanu, 1878), Quénauld, (grand contributeur de la recherche et maire de Coutances de 1840 à 1848) [Quénauld, 1862, 1865, 1866, 1875a et b] et Pigeon (Pigeon, 1875) qui ont le souci de faire une synthèse des données acquises. Ces deux derniers seront les animateurs de la Société académique du Cotentin, fondée en 1872. Après cette génération l'activité archéologique retombe, la Société académique du Cotentin s'éteint un peu avant 1900. On assiste alors à une phase de re-compilation des données et à très peu de découvertes, jusqu'à la veille de la Grande Guerre, comme en témoignent les travaux de messieurs Coutil (Coutil, 1895 et 1906), Voisin (Voisin, 1900 et 1908) et Harmois (Harmois, 1911).

Dans l'entre-deux-guerres seul Émile Vivier, professeur au lycée de Coutances, fera « quelques utiles observations quand on construisit rue Tourville, le garage Lebouteiller et la nouvelle école de garçons » (Le Pesant, 1963, p. 8), aucune découverte nouvelle n'étant faite en périphérie de la ville.

De manière générale et pour toute cette phase ancienne de la recherche, les découvertes sont assez mal renseignées et il est bien souvent difficile de les caractériser. Parmi les occurrences localisées, les deux tiers sont datés de la période gallo-romaine. Sur Coutances ce sont majoritairement des « occupations » qui se manifestent par des objets, quelques dépôts monétaires, des incinérations. Quelquefois des structures servent à leur description, et une interprétation fonctionnelle minimale est proposée : ainsi de deux murs, trois segments de voies, deux nécropoles, deux bâtiments, une construction et de deux potentielles structures balnéaires. Enfin, mentionnons pour les périodes les plus anciennes, la trouvaille de quatre à cinq monnaies gauloises. Ce sont les seules mentions de vestiges antérieurs à la période gallo-romaine

*Les recherches de Michel Le Pesant  
sur la ville de Coutances (1945-1963)*

C'est dans ce contexte archéologique que s'inscrivent les découvertes de M. Lepesant (Le Pesant, 1963). L'auteur se propose d'abord de reconstituer le premier réseau routier de la ville perchée sur son éperon escarpé tout en rappelant, prudemment, que « l'histoire de toutes ces rues est difficile à écrire pour diverses raisons : rareté des textes et des plans anciens, imprécision des documents, multiplicité et changements des vieilles dénominations » (Le Pesant, 1963, p. 10). Il produit un plan de cette voirie supposée antique en sachant que « routes, chemins ou rues sont bien souvent les témoins visibles d'un très lointain passé, mais pour interpréter leur message, il faudra toujours s'adresser aux vestiges cachés dans le sol et que hasard ou recherche découvrent peu » (Le Pesant, 1963, p. 10).

Vingt-neuf points de découvertes ont M. Lepesant pour inventeur. À l'instar des découvertes anciennes, elles sont essentiellement mobilières. Quelquefois des niveaux de sol, des fosses dépotoirs, des puits sont mentionnés mais, dans le contexte de la reconstruction, l'auteur ne se trouve pas dans une situation propice à des observations archéologiques très poussées.

Une fois cartographiées les découvertes anciennes et ses propres découvertes, il tente de caractériser le site à travers la nature et la répartition des vestiges et propose un récit minimal de son évolution à travers la datation du mobilier. Il lui paraît significatif que l'écrasante majorité du mobilier recueilli relève du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., avec seulement quelques occurrences pour le II<sup>e</sup> siècle et trois monnaies pour le



III<sup>e</sup> siècle ainsi que deux tessons d'Argonne pour le IV<sup>e</sup> siècle. D'un point de vue immobilier l'auteur remarque que les constructions monumentales, peu nombreuses, sont concentrées sur l'axe Ecluse-Chette/rue Quesnel Morinière et autour de la cathédrale au sommet de la colline. La ville antique devait selon lui être essentiellement bâtie en terre et en bois. De ces observations il tire plusieurs enseignements. La ville (*Cosedia*) paraît avoir connu son plus grand développement au I<sup>er</sup> siècle après J.-C. sur plus de trente hectares, pour se contracter au II<sup>e</sup> siècle après J.-C. vers la cathédrale et finalement ne plus être matériellement lisible aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, au moment même où la ville est érigée en capitale (sous le nom de *Constantia*). Devant l'absence de vestiges de La Tène, l'auteur pose par ailleurs la question toujours irrésolue de l'origine gauloise de la ville qui aurait pu être un « oppidum perché sur un éperon qu'on avait peut-être barré pour mieux le défendre ou un lieu de culte dont le puits miraculeux de la cathédrale serait le dernier souvenir ou même les deux à la fois ? » (Le Pesant, 1963, p. 28).

### *Les opérations d'archéologie préventive à Coutances*

La première fouille préventive s'est déroulée en 1999 sur la place du Parvis Notre-Dame (Gallien [dir.], 2000). À cette occasion, en dehors des niveaux contemporains, modernes et médiévaux, seule une fosse dépotoir a été identifiée sur le côté sud de la cathédrale, les niveaux antiques n'ayant été atteints qu'en très peu d'endroits de l'emprise. Cette fosse a livré des éléments de faune et des fragments de céramiques de « type Besançon » et *terra nigra* du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Étant donné l'arrêt des explorations avant les niveaux antiques, la question de l'origine laténienne de la ville n'a pas pu être abordée.

En janvier 2012, un diagnostic a été réalisé sur l'emprise du projet d'extension du centre d'animation des Unelles.

« Les ouvertures n'ont pas atteint le sol naturel à 2,5 m de profondeur. La zone, objet de terrassements d'ampleur lors de la construction du nouveau séminaire entre 1853 et 1903 est entièrement recouverte d'un épais remblai mêlant des débris de cette restructuration à quelques artefacts gallo-romains (terres cuites architecturales, céramiques et faunes) » (Paez-Rezende [dir.], 2012, p. 7).

Enfin, en août 2012, en amont de la construction d'un parking et d'un cinéma, un diagnostic a

été réalisé, à l'angle de la rue de Pile et du boulevard d'Alsace-Lorraine. À cette occasion les restes d'un chemin ont été mis en évidence sur une longueur de 5 m. Il mesure 2 m de largeur et est doté d'un caniveau de 75 cm de largeur. Il suit une orientation nord-ouest/sud-est en décalage avec la rue Saint-Maur identifiée comme antique par Quénauld. Le mobilier associé à ce chemin est daté du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. et « son niveau d'occupation était immédiatement recouvert par un limon couvrant les périodes modernes et contemporaines. Il n'est pas possible de connaître la durée exacte d'utilisation de ce tracé » (Guillot [dir.], 2012, p. 30).

Au final, ces explorations archéologiques préventives tardives n'ont pas encore contribué à renouveler les données sur la ville antique de Coutances et ses potentiels antécédents laténiens, soit parce que la prescription de fouille ne porte pas sur les niveaux antiques (et *a fortiori* sur d'éventuels niveaux plus anciens) [Gallien, 1999], soit parce que les niveaux en place ont déjà été détruits par des travaux anciens (Paez-Rezende [dir.], 2012), soit parce que la parcelle diagnostiquée se trouve être pauvre en vestiges (Guillot [dir.], 2012). La plupart des problématiques et hypothèses soulevées par M. Lepesant sont donc toujours d'actualité.

### ‡ LA CAMPAGNE DE COUTANCES ‡

#### *Avant l'archéologie préventive dans la campagne de Coutances*

La plus ancienne découverte remonte à 1740 et seulement deux autres appartiennent à ce même siècle. Le début du XIX<sup>e</sup> siècle est assez discret et c'est Duhérissier de Gerville qui est à l'origine de l'archivage de découvertes fortuites, à travers un inventaire de médailles de sa collection, un essai sur les sarcophages, un inventaire thématique portant sur les anciens châteaux du département de la Manche et ses études géographiques et historiques sur le département de la Manche (Duhérissier de Gerville, 1832a et b, 1837, 1854). Comme pour Coutances, l'essentiel des découvertes mentionnées relève de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Parmi les 83 sites inventoriés sur les communes rurales et la partie non urbanisée de Coutances, 30 correspondent à des vestiges enfouis parmi lesquels 26 ne sont pas localisés. Toutes ces mentions correspondent à des découvertes fortuites faites lors de travaux des champs et de construction de routes. Elles signalent essentiellement des objets en dehors de tout contexte stratigraphique : onze dépôts de



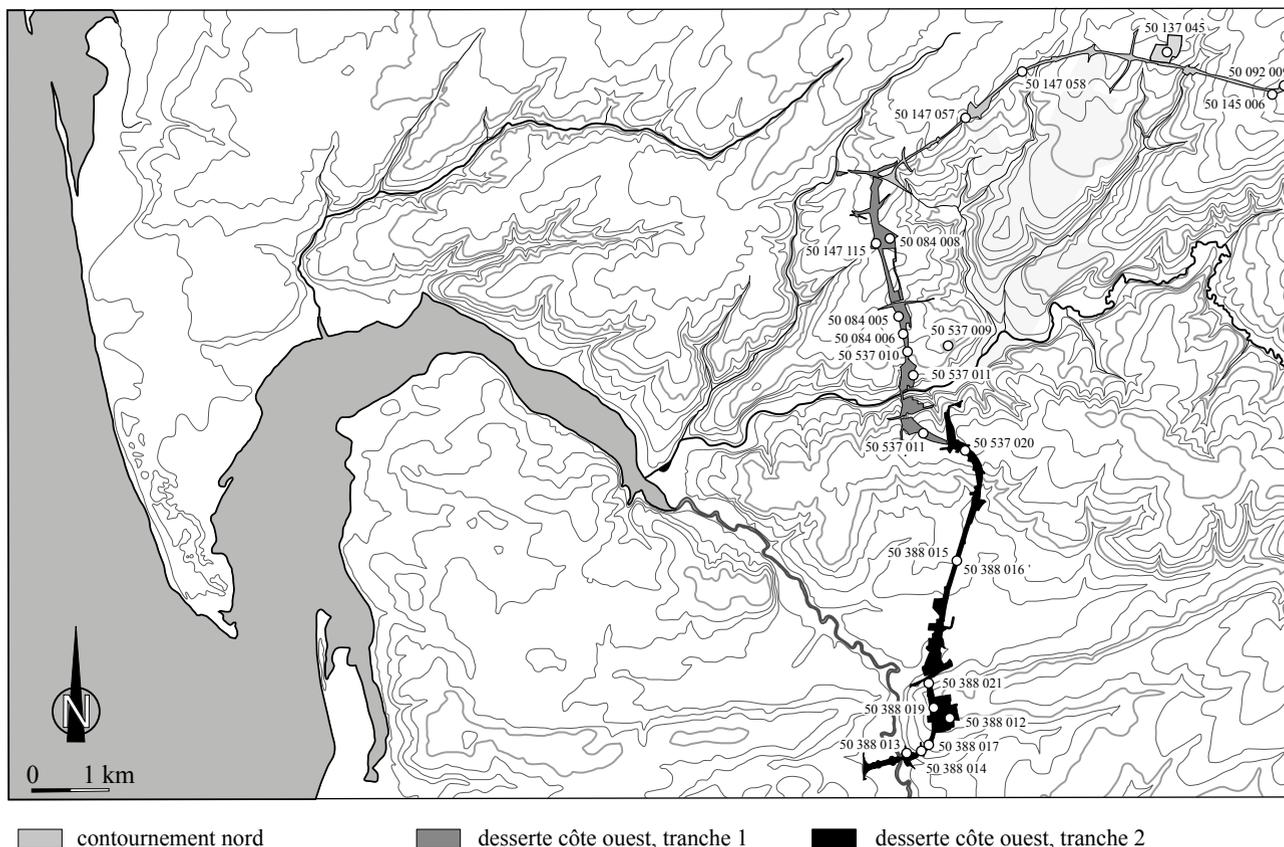


Fig. 5 : Localisation sites reconnus à l'occasion des opérations d'archéologie préventive réalisées sur le tracé de la desserte « Côte ouest » et ses abords.

monnaies gallo-romaines, sept dépôts de haches en bronze, deux « occupations » gallo-romaines dont une localisée, deux segments d'aqueducs, un sarcophage, un souterrain, une sépulture, une hache polie, des ossements de faune dans une carrière et quelques occurrences non détaillées. Ces découvertes ont pour traits communs d'être ponctuelles, de n'avoir jamais donné lieu à des suites sous la forme de fouilles et de ne pas être localisées pour la plupart d'entre elles.

L'après Seconde Guerre mondiale est une période peu fertile en découvertes. Deux haches polies sont signalées au service des Antiquités par M. Verveur en 1971 et 1974 à Gratot et Monthuchon. C'est avec les techniques de détection et d'exploitation de l'archéologie préventive que la mise au jour de vestiges connaît une nette accélération.

*L'archéologie préventive, 1995-2008 dans la campagne de Coutances*

L'archéologie préventive présente deux caractéristiques qui expliquent l'ampleur de ses résultats. Tout d'abord elle utilise des moyens et des techniques en rapport avec l'ampleur industrielle des destructions. Ensuite, le cadre légal dans lequel elle se déroule,

fait que le découvreur et l'inventeur des sites ne sont qu'une seule et même personne. Ainsi la mise au jour des vestiges n'est plus fortuite mais organisée et la puissance publique attend de l'archéologue qu'elle désigne, qu'il les détecte à travers un maillage de tranchées linéaires complétées d'extensions en fenêtres, qu'il les échantillonne au moyen de vidanges raisonnées et qu'il les enregistre au moyen de plans, relevés et photographies. Les arrêtés de prescription donnent au diagnostic pour objectifs de « préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des structures archéologiques conservées. Il doit par ailleurs fournir les informations nécessaires pour décider de la réalisation ou non, d'une fouille archéologique et de ses modalités techniques ». L'essentiel des opérations qui se sont déroulées aux abords de la ville de Coutances est dû au contournement routier de l'agglomération (fig. 5).

**Le contournement nord de la ville de Coutances**

C'est au milieu des années 1990 que se déroule la première opération d'archéologie préventive sur le secteur de Coutances, à l'occasion du projet de

« Environnement archéologique d'une tombe à char », Hubert Lepaumier ISBN 978-2-7535-9337-4, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr

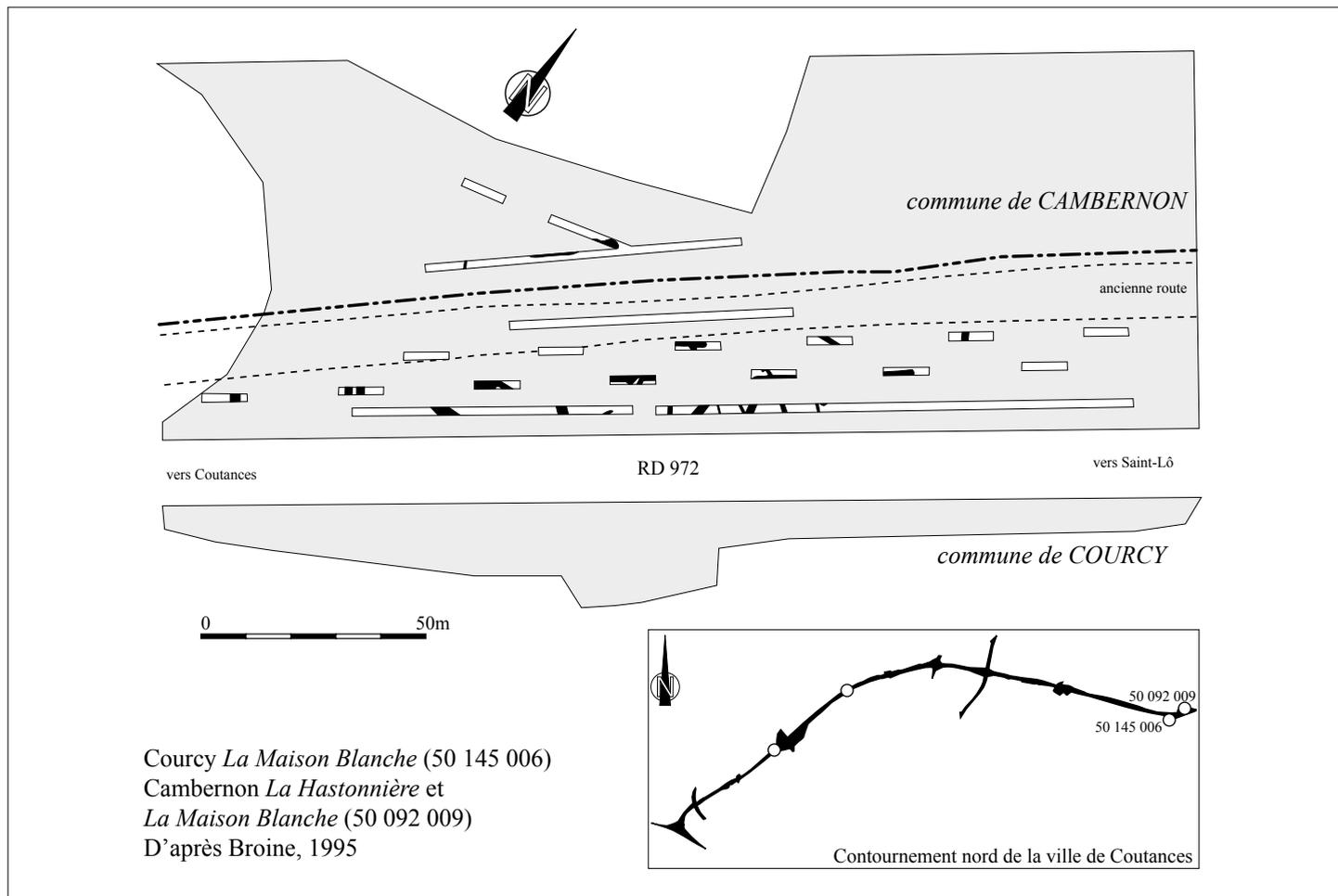


Fig. 6 : Relevé des vestiges du site de « La Maison Blanche » sur les communes de Courcy et Cambernon.

contournement routier de l'agglomération par le nord. Ce projet de 24,4 ha se développe sur une longueur de 6 km et concerne les communes de Coutances (dans sa partie rurale), Cambernon, Monthuchon et Courcy (Broine, 1995).

Comme 20 jours de tracto-pelle étaient inscrits au budget de l'opération pour ouvrir et reboucher les tranchées, il est vite apparu qu'un taux d'ouverture moyen de 5 % n'était pas réalisable. C'est pourquoi, sur instruction du service régional de l'Archéologie, il a été décidé de réaliser un axe de tranchées au centre de la route et d'appliquer un taux d'ouverture comparable sur les emprises élargies des ouvrages d'art. Les tranchées mesurent 1,80 m de largeur, 10 m de longueur et sont espacées de 10 m. Ce maillage aboutit à un échantillonnage des sols à hauteur de 2,25 % de la superficie de l'emprise du projet.

Quand les tranchées axiales montraient une concentration de structures accompagnées de mobilier archéologique, une évaluation était réalisée sous la forme de tranchées continues implantées en limite d'emprise, de part et d'autre de l'axiale positive.

À partir de cette technique et de ces critères, trois sites ont été définis (Mare, 1995).

*Le site de Courcy « La Maison Blanche » (50 145 006) et Cambernon « La Hastonnière, La Maison Blanche » (50 092 009)*

Les vestiges occupent 5 500 m<sup>2</sup> de l'emprise (fig. 6). Les tranchées de diagnostic et d'évaluation représentent une superficie de 666 m<sup>2</sup>, soit un taux d'ouverture de 12 % environ. Les vestiges sont exclusivement des fossés, apparus à une cinquantaine de centimètres de profondeur et montrant des largeurs situées autour de 90 cm au niveau du décapage avec un profil en « V ». Ils sont creusés d'une trentaine de centimètres sous le décapage.

L'auteur remarque qu'il est le plus souvent impossible de prolonger l'axe des fossés d'une tranchée l'autre et que cela est dû à de multiples perturbations postérieures et massives du terrain (route, travaux d'irrigation, enrochement).

L'évaluation a permis de mettre au jour et d'étudier les fragments d'une quinzaine de vases extraits du

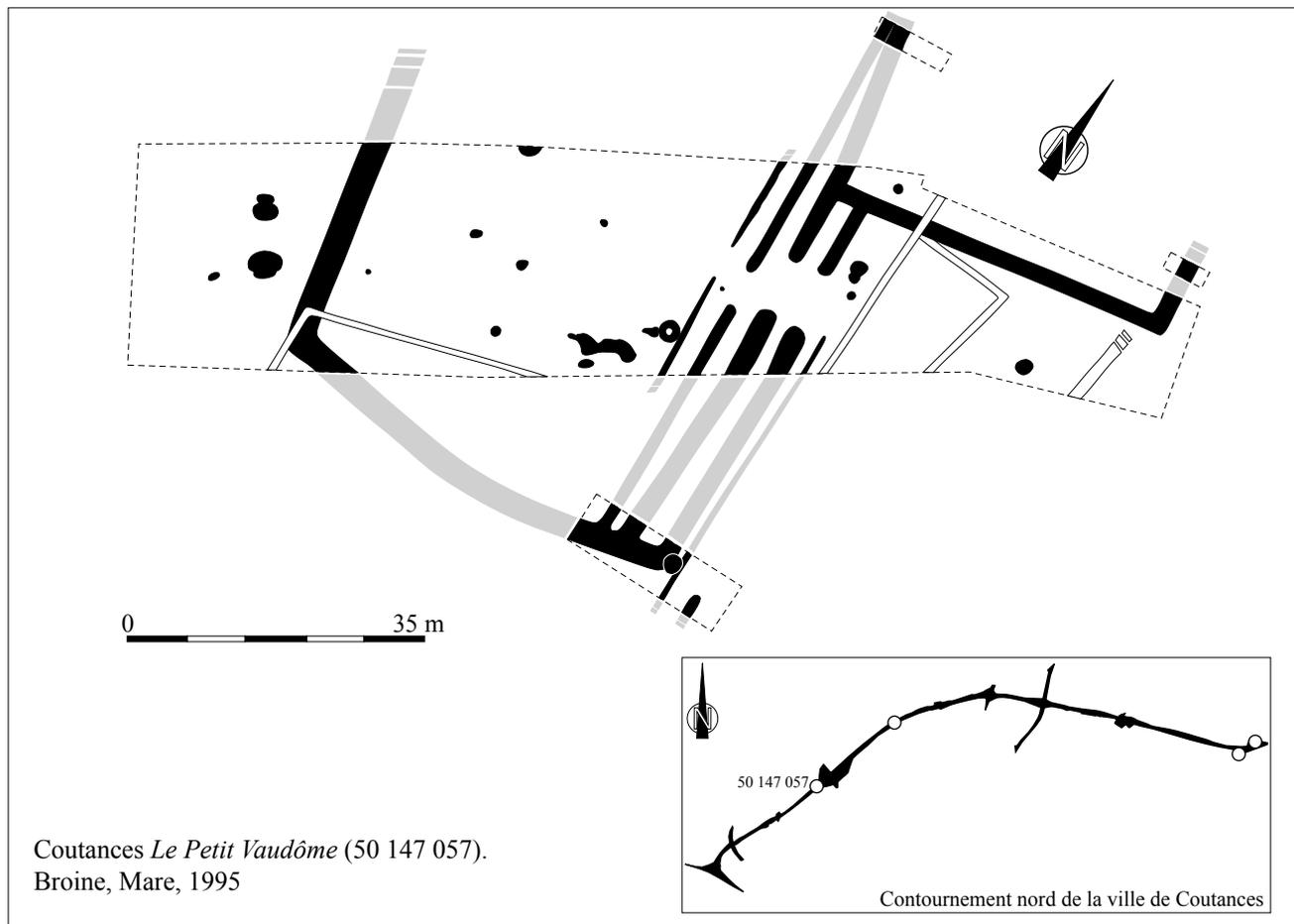


Fig. 7 : Relevé des vestiges connus sur le site du « Petit Vaudôme » à Coutances.

comblement des fossés. Les tessons à pâte rouge ou orangée essentiellement issus de bouteilles sont renvoyés à la fin du Haut-Empire ou au début du Bas-Empire, les tessons de sigillée proviendraient de la Graufesenque et dateraient des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère. Les tessons à pâte grise proviennent d'un bol tripode à pieds verticaux ainsi que d'une marmite et d'une jatte de type Drag 43. L'ensemble renvoie à une large période couvrant les trois premiers siècles de notre ère.

Ce site n'a pas donné lieu à une exploration complémentaire.

#### *Coutances « Le Petit Vaudôme » (50 147 057)*

Le diagnostic réalisé par É. Broine (Broine, 1995) et l'évaluation qui s'en est suivie (745 m<sup>2</sup> ouverts sur une superficie totale de 4 058 m<sup>2</sup> soit un taux de 18,5 %), ont permis de mettre au jour un ensemble de fossés de 1 à 1,5 m de largeur, à profil en « U » de 1,5 à 1,8 m de profondeur sous le décapage. Ces fossés semblent former au moins un, sinon plusieurs enclos quadrangulaires et ont livré un lot céramique assez conséquent des deux premiers siècles de notre ère (Mare, 1995) [fig. 7].

La fouille a porté sur une superficie de 2 600 m<sup>2</sup>. Deux enclos s'y sont laissés lire. L'installation primitive est un enclos quadrangulaire d'une largeur maximale de 40 m et d'une longueur reconnue de 63 m. Il est doté d'une entrée à l'est marquée par une interruption de 3,9 m du fossé. Sa façade est matérialisée par une série de quatre fossés parallèles. Un enclos secondaire a été construit au nord-est de l'enclos précédent. Son côté sud, le seul connu, mesure 34,5 m.

À l'intérieur du premier enclos, qui ne montre pas de partition interne fossoyée, des alignements et concentrations de pierres ont été mis en évidence. Il s'agit pour la structure 3003 de trois alignements faits de pierres de petit module, semblant participer d'une même construction et dont la largeur serait approximativement de 2 m, sa longueur n'étant pas connue. La structure 3004 se manifeste par des pierres de plus gros module et des alignements et angles. L'auteur voit dans ces vestiges les restes de bâtiments sur solin. Il ne peut toutefois dire si les structures 3003 et 3004 appartiennent à un même édifice d'architecture mixte ou si ce sont deux structures indépendantes l'une de

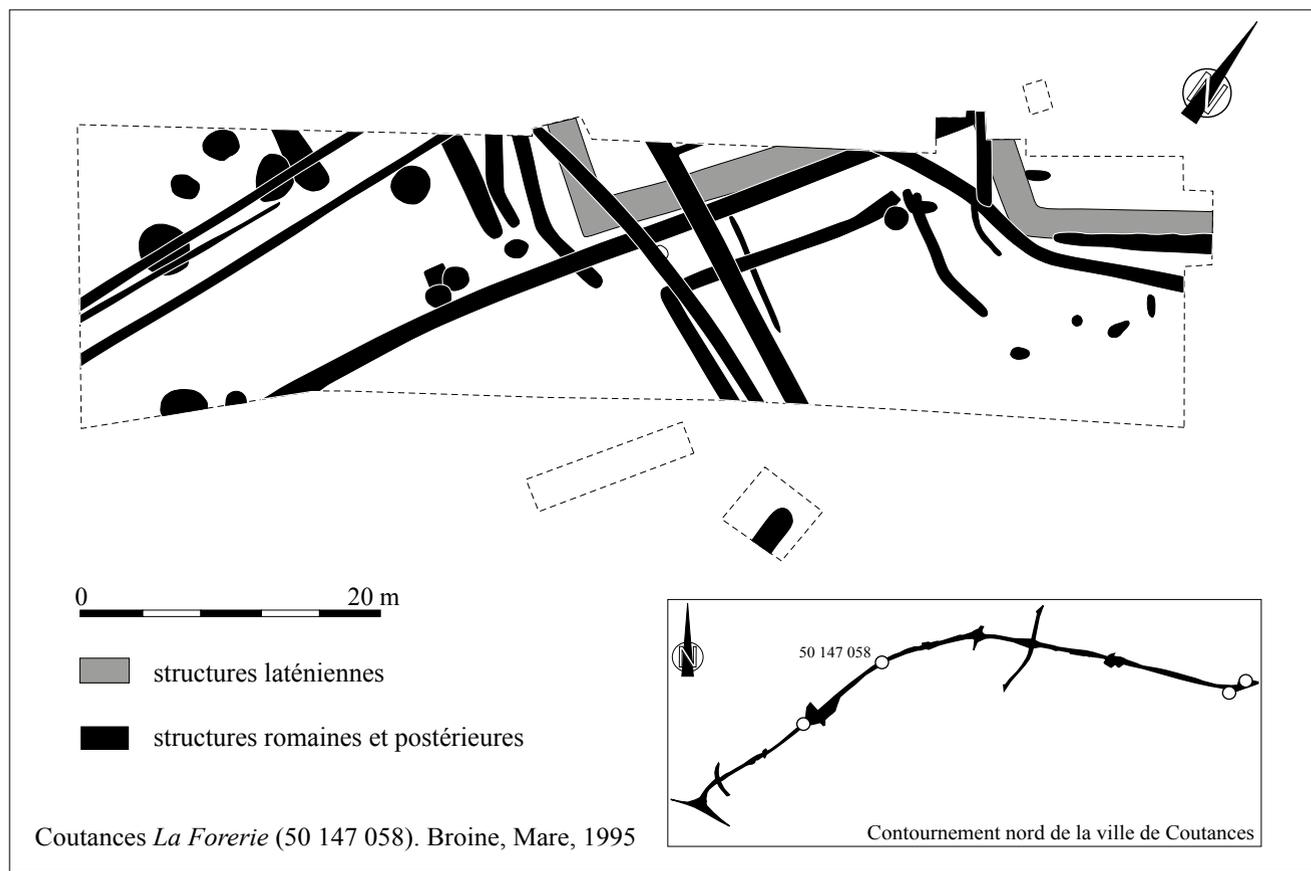
Coutances *La Forerie* (50 147 058). Broine, Mare, 1995

Fig. 8 : Relevé des vestiges reconnus sur le site de « La Forerie » à Coutances.

l'autre. Un four domestique et un puits participent de la cohorte de vestiges situés à l'intérieur de l'enclos.

L'auteur soupçonne par ailleurs la présence de fossés parcellaires antérieurs à l'implantation des enclos sans pouvoir proposer de datation absolue.

À partir de l'étude céramique qu'il a réalisée sur les 350 fragments recueillis, François Fichet de Clairfontaine suppose que « l'occupation du site se situe essentiellement au cours de la période fin Tibère-Claude, sans que l'on puisse davantage préciser la chronologie entre les structures » (Mare, 1995, p. 14; Fichet de Clairfontaine, 2002).

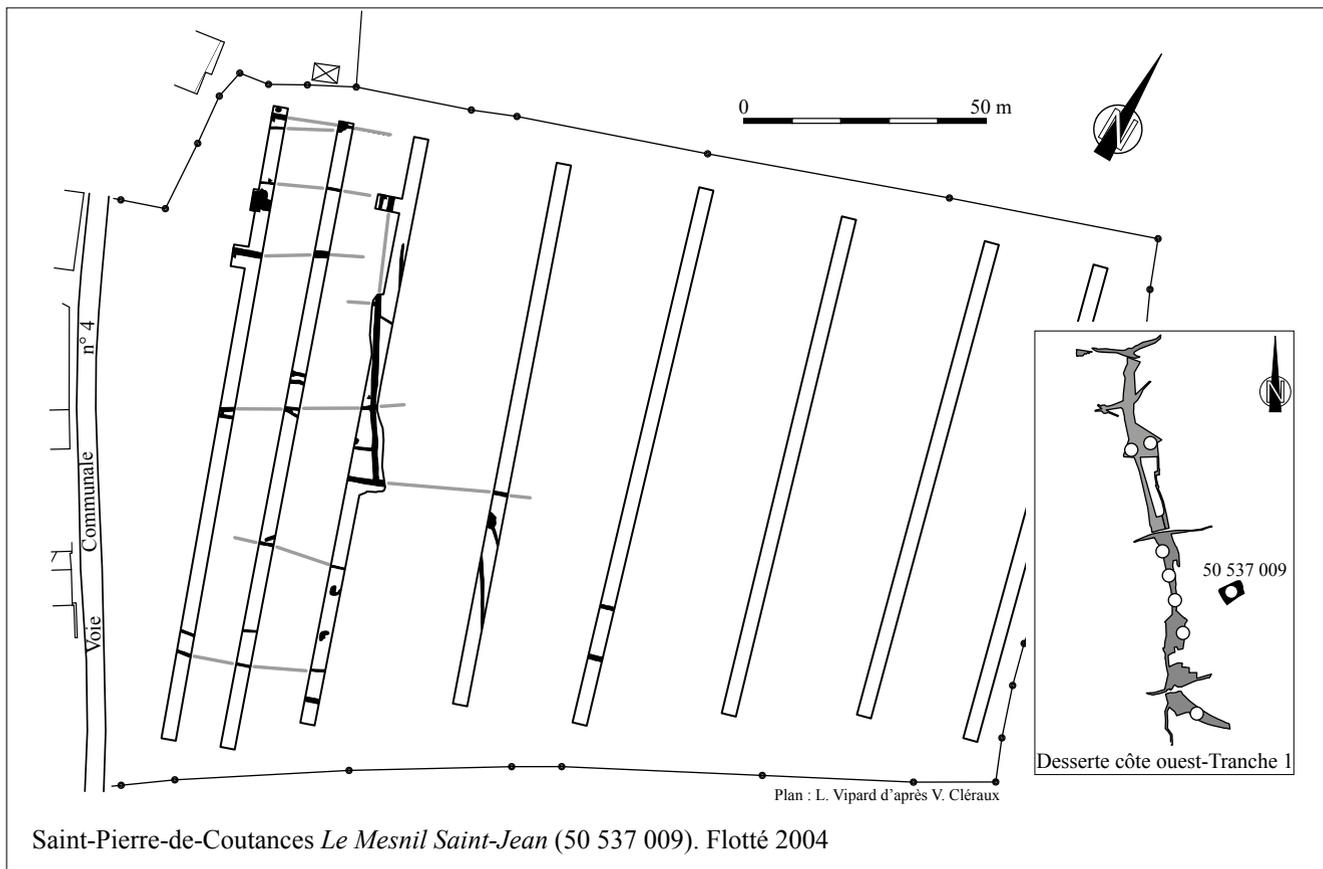
#### *Coutances « La Forerie » (50 147 058)*

Suite à la détection d'un secteur positif au lieu-dit « La Forerie » (Broine, 1995), sur la commune de Coutances, le gisement a été évalué. Ce sont 360 m<sup>2</sup> qui ont été décapés sur un site d'une superficie estimée à 4650 m<sup>2</sup> au sein de l'emprise, soit un taux d'ouverture de 7,7 % (Mare, 1995) [fig 8]. À la suite de cette première approche, où de nombreux fossés ont été mis en évidence mais où, hormis quelques tessons à pâte grise et de nombreuses *tegulae*, très peu de mobilier datant a été rencontré, il a été décidé d'y engager une fouille.

Les vestiges, tous fossoyés, consistent en fossés et en fosses. Éric Mare a opté « pour la fouille complète des structures à mobilier, la demi-fouille des fosses sans mobilier, la fouille quasi complète des fossés de l'enclos et la simple reconnaissance des jonctions de fossés parcellaires pour en établir la chronologie accompagnée de petits sondages ponctuels afin de déterminer leur potentiel mobilier » (Mare, 1995, p. 46).

L'auteur distingue plusieurs phases dans l'aménagement du site. La première est représentée par deux angles de fossés présentant des largeurs de 2 à 2,5 m à 60 cm sous la surface actuelle, et des profils en « V » de 1,3 à 1,6 m de profondeur sous le décapage. Ces fossés paraissent appartenir à deux enclos quadrangulaires « jumelés ». Le mobilier qui en provient paraît dater de La Tène finale : les fossés sont très probablement comblés à la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ou au cours de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.

La seconde phase d'occupation est matérialisée par un tronçon de fossé et quelques fosses (parmi lesquelles une éventuelle fosse à incinération) qui semblent témoigner du fait que l'emprise décapée se trouve en périphérie d'un site d'habitat. Le peu de mobilier qui en est issu relève du I<sup>er</sup> siècle après



Saint-Pierre-de-Coutances *Le Mesnil Saint-Jean* (50 537 009). Flotté 2004

Fig. 9 : Relevé des vestiges reconnus sur le site du « Mesnil-Saint-Jean » Saint-Pierre-de-Coutances (site n° 50 537 009).

J.-C., et plus précisément de la période augusto-tibérienne (Fichet de Clairfontaine, 2002). Le corpus mobilier de cette phase est complété par des vestiges métalliques tels qu'un fragment de fibule en bronze, « deux emmanchements à douille ouverte d'arme ou d'outil, une lame de forces, une ferrure plate à décor de bossettes, un fragment de ferrure et une lame de couteau à soie large et courte ».

La troisième phase (gallo-romaine ou médiévale) correspondrait à la mise en place d'un parcellaire respectant le plan des enclos protohistoriques. S'ensuivent deux phases « médiévale et moderne » trahies par quelques fossés parcellaires.

#### Saint-Pierre-de-Coutances « Le Mesnil Saint-Jean » (50 537 009)

Cette opération s'est déroulée au sommet du versant de la vallée de la Soulle, sur une emprise de 25 830 m<sup>2</sup> (Flotté, 2004). Le diagnostic a consisté à ouvrir des tranchées continues de 3 m de largeur, espacées de 30 à 35 m.

Tous les vestiges rencontrés, ou presque, correspondent à des fossés rectilignes de quelques décimètres de largeur et ont été reconnus sur une superficie de 1 à 1,2 ha (fig. 9). Pour autant

l'ensemble n'est pas délimité et pourrait se développer vers le nord et le sud. L'espacement des tranchées, même quand la maille est doublée, laisse des tracés sans suite. Cependant, il paraît assuré que l'ensemble dessine une trame globalement orthogonale et orientée conformément au chemin communal et aux limites parcellaires actuelles. Ces fossés n'ont pas livré de mobilier significatif.

#### 2005 : desserte « Côte ouest », tranche 1

Situé dans le prolongement du contournement nord (fig. 5), ce diagnostic s'est déroulé sur la première des trois tranches de travaux de construction par le conseil général de la Manche de la route de transit visant à relier Coutances à Bréhal (Flotté [dir.], 2005). Cette tranche, orientée nord-sud et longue de 3,6 km, se développe à 1,5 km en moyenne à l'ouest du cœur de l'agglomération de Coutances et couvre une superficie de 45 ha. Le tracé est essentiellement placé sur l'interfluve entre le ruisseau du Blondel et la Soulle. La vallée de ce dernier cours d'eau est d'ailleurs traversée par le projet. Sur cet interfluve, la topographie est très contrastée puisqu'elle avoisine 100 m NGF à la hauteur de « Delasse » au nord, descend vers 66 m

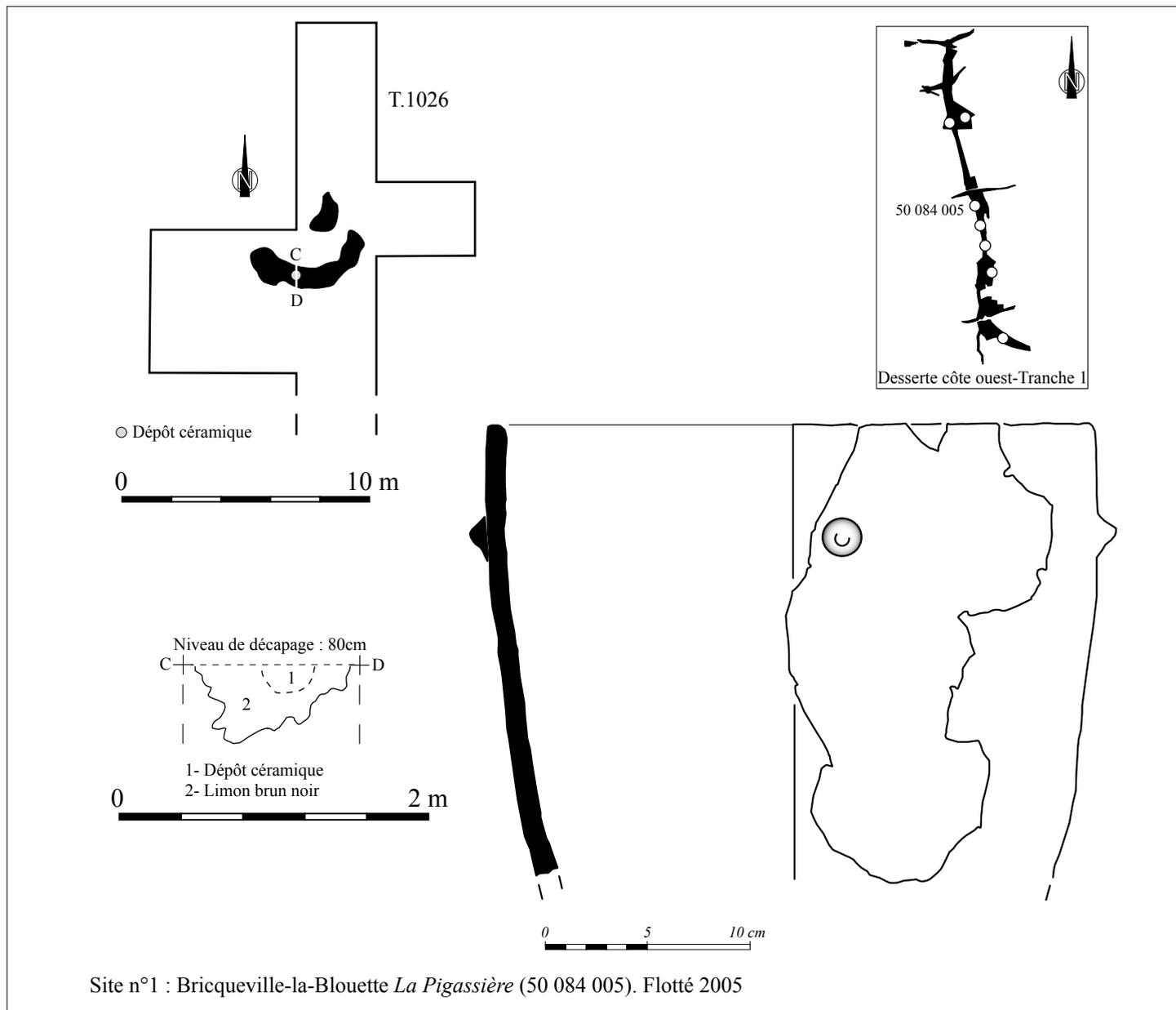


Fig. 10 : Relevé des vestiges reconnus sur le site de « La Pigassière » à Bricqueville-la-Blouette.

NGF au niveau de la vallée sèche des Granteries et même jusqu'à 14 m NGF dans la vallée de la Soulle au sud. La bande roulante présente des largeurs d'une cinquantaine de mètres en moyenne. Des empiètements de l'emprise pouvant atteindre 150 m de largeur s'observent par endroits, au franchissement de routes ou de rivières (vallée de la Soulle) ainsi qu'aux endroits choisis pour l'établissement de bases de travaux ou de zones de stockage. Le diagnostic, réalisé du nord vers le sud, a consisté à ouvrir à l'aide de deux pelles à chenille des tranchées continues de 3 m de largeur, espacées de 30 à 40 m en moyenne pour obtenir un échantillonnage situé autour de 7 % de la superficie du projet.

La longueur variable des tranchées est dictée par la trame parcellaire actuelle.

*Site n° 1 : Bricqueville-la-Blouette  
« La Pigassière » (50 084 005)*

Ce gisement (fig. 10) se manifeste sous la forme d'une fosse en demi-lune de 500 × 110 cm, conservée sur 50 cm de profondeur et au profil irrégulier qui part en sape par endroits. Elle est accompagnée d'une fosse ovale de 140 × 60 cm située à l'intérieur de l'arc de cercle. Les deux fosses sont comblées d'un limon brun à brun-noir ayant livré des fragments de charbon. Ces traces sont interprétées comme celles d'un chablis.

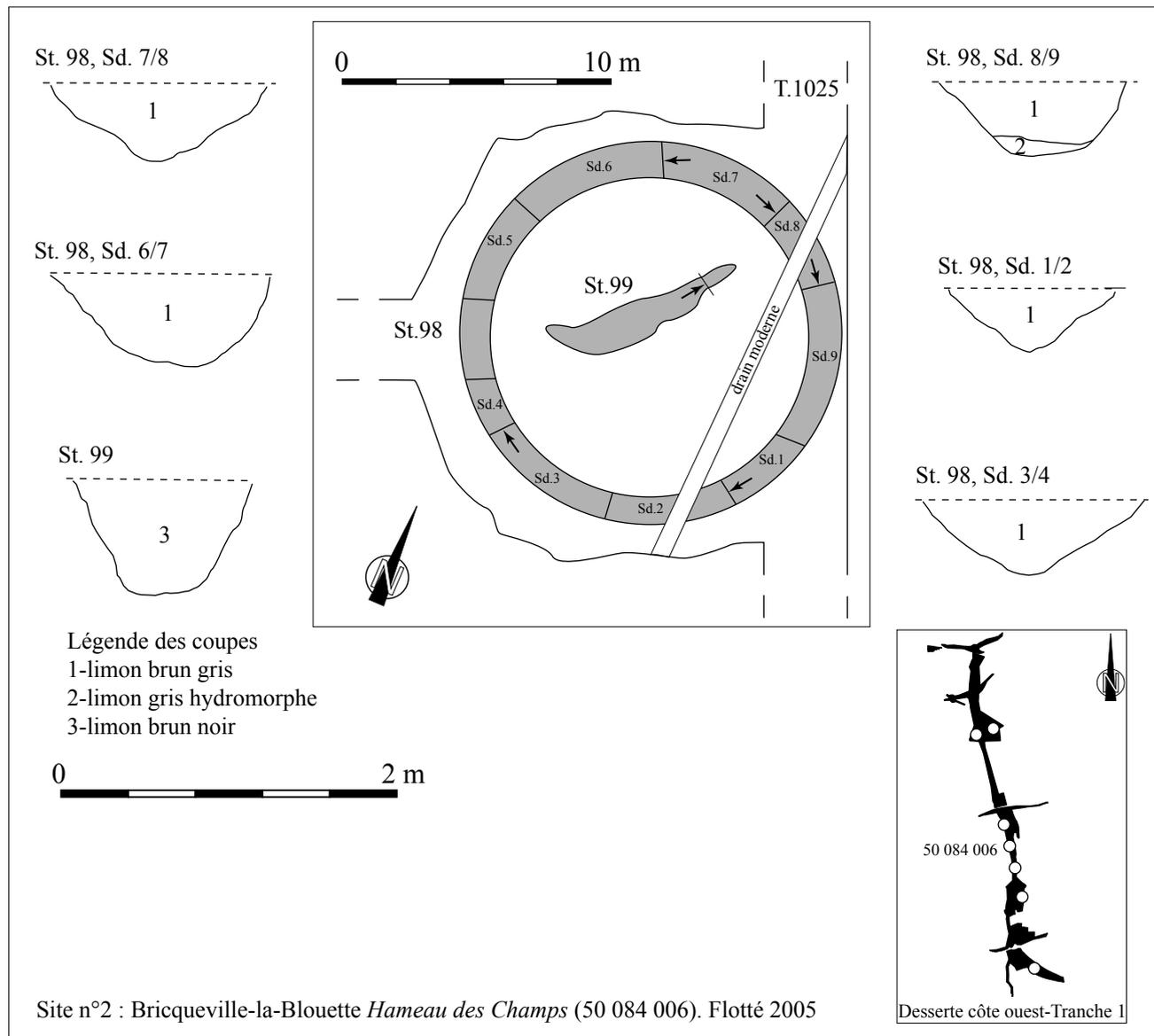


Fig. 11 : Relevé des vestiges reconnus sur le site « Hameau des Champs » à Bricqueville-la-Blouette.

174 tessons de céramique ont été recueillis, groupés en un endroit qui ne dépasse pas trente centimètres de diamètre. Tous les vestiges proviennent de productions non tournées. Toutefois, cette masse documentaire relativement importante se divise en deux grandes familles de vestiges de factures très différentes. L'écrasante majorité présente un aspect sableux, aux surfaces parfois bien lissées. Les teintes, bien que variables sont dominées par le beige et l'ocre. Par endroit une teinte plus foncée pouvant atteindre le noir peut être visible. En d'autres endroits au contraire, les tessons présentent des couleurs plus claires pouvant aller jusqu'à des teintes blanchâtres. Ces nuances sont liées aux vicissitudes de la vie des céramiques et non à la cuisson qui leur

a donné naissance. Il est à peu près certain qu'une partie du matériel a été affectée par des phénomènes de sur-cuisson.

Quatre tessons échappent à cette description. Issus d'un vase unique qu'il est impossible de restituer, ils présentent des surfaces parfaitement lissées, la paroi extérieure présentant une belle teinte brique, la paroi interne une couleur noire tout comme l'intérieur de la pâte.

Le seul vase clairement identifié se rapporte à une forme haute au profil légèrement tronconique, presque cylindrique d'un diamètre de 26 cm. Une série de boutons prend place 5 cm sous la lèvre arrondie du vase. Cette production peut être attribuée à l'âge du Bronze.

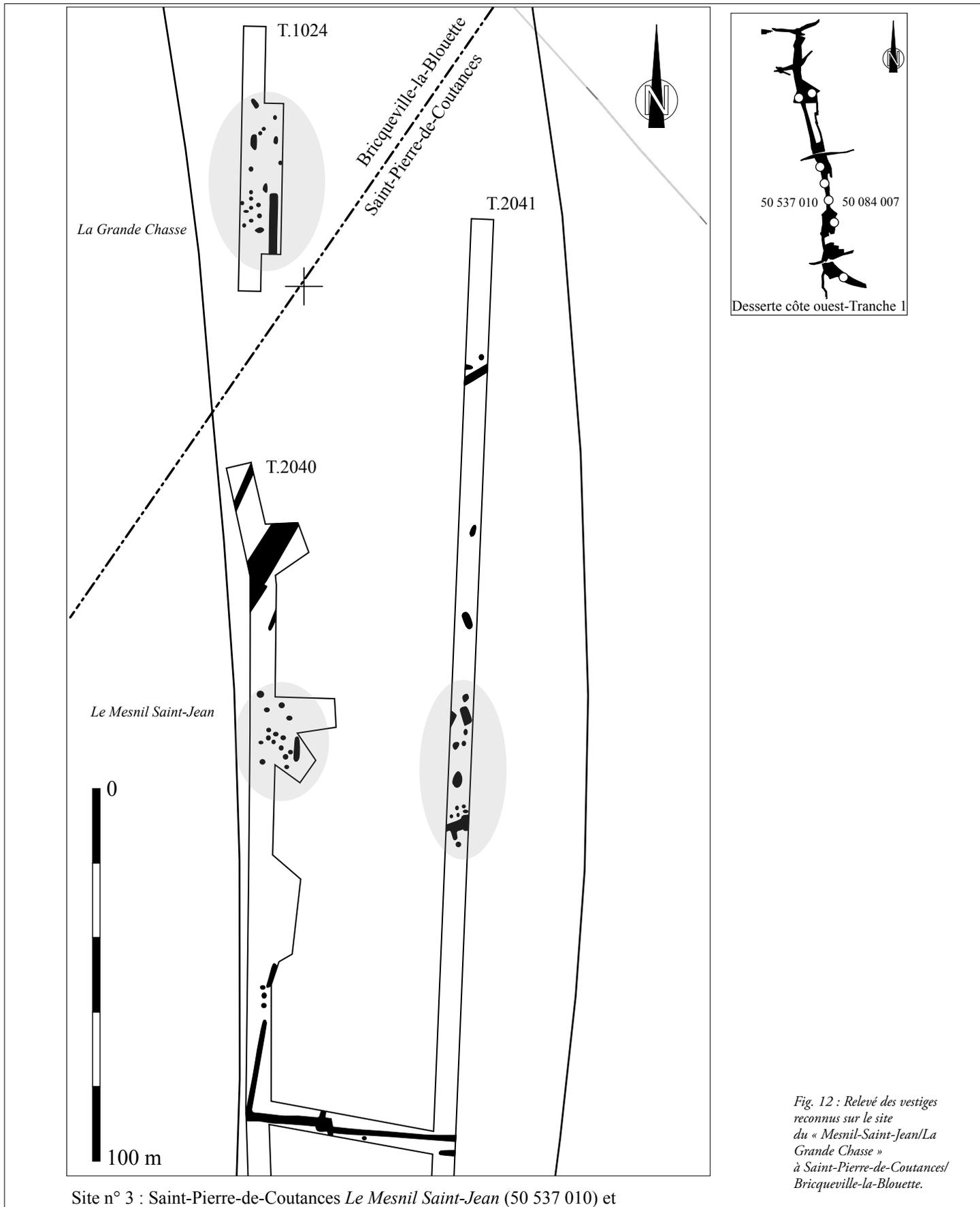


Fig. 12 : Relevé des vestiges reconnus sur le site du « Mesnil-Saint-Jean/La Grande Chasse » à Saint-Pierre-de-Coutances/ Bricqueville-la-Blouette.

« Environnement archéologique d'une tombe à char », Hubert Lepaumier  
ISBN 978-2-7535-9337-4, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr

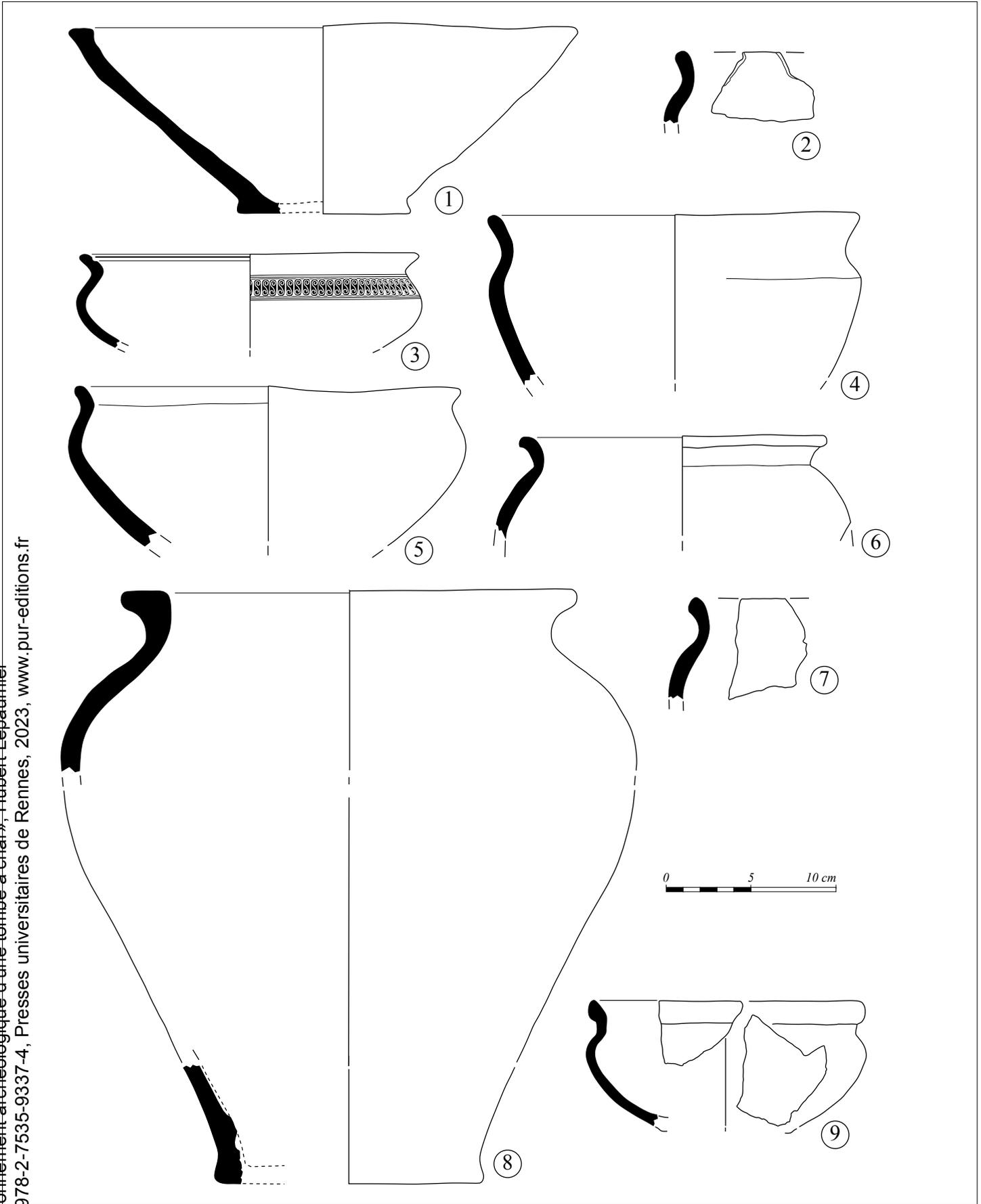


Fig. 13 : Mobilier céramique recueilli sur le site du « Mesnil-Saint-Jean/La Grande Chasse » à Saint-Pierre-de-Coutances/ Bricqueville-la-Blouette.



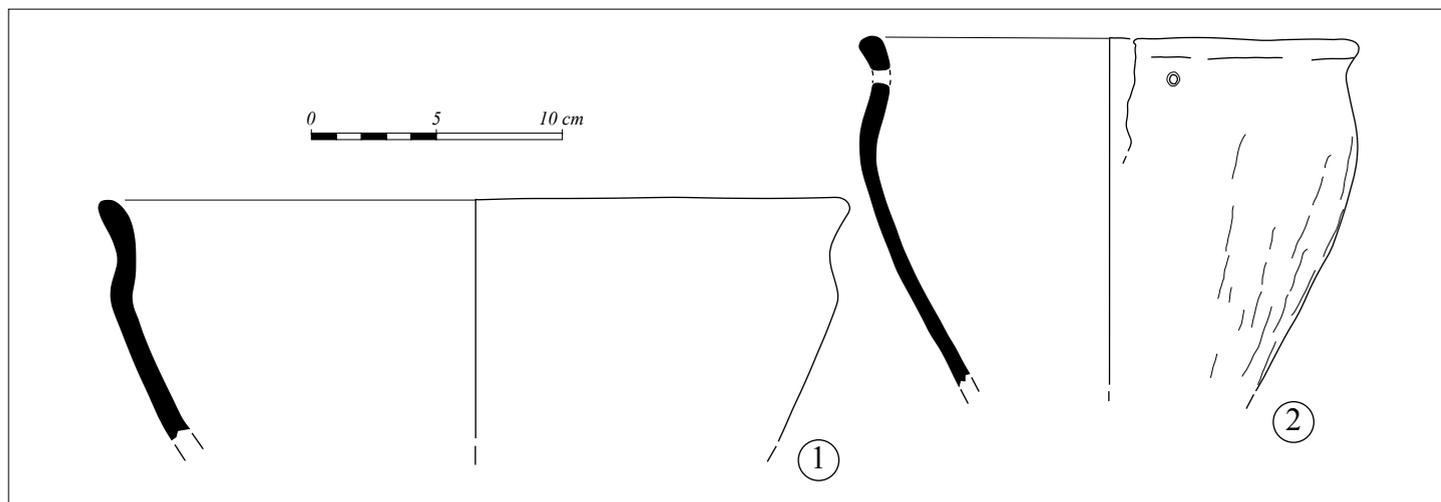


Fig. 14 : Mobilier céramique recueilli sur le site du « Mesnil-Saint-Jean/ La Grande Chasse » à Saint-Pierre-de-Coutances/ Bricqueville-la-Blouette (suite).

*Site n° 2 : Bricqueville-la-Blouette,  
« Hameau des Champs » (50 084 006)*

Ces vestiges sont situés à 200 m au sud du site précédent. C'est un cercle de 14 m de diamètre extérieur matérialisé par un fossé de 1,2 m de largeur et 50 cm de profondeur conservée (fig. 11). Il est comblé d'un limon brun-gris homogène.

À l'intérieur du cercle se trouve une fosse aux contours diffus par endroits, comblée de limon brun noir, de forme oblongue légèrement courbe mesurant 7 × 1,4 m. Elle présente un profil assez régulier à fond plat de 70 cm sous le décapage. Deux tessons centimétriques d'une céramique grossière et non tournée ont été extraits de son comblement. Par comparaison, bien que les éléments fonctionnels et chronologiques manquent ici, cette structure correspond probablement à un enclos funéraire de l'âge du Bronze.

*Site n° 3 : Saint-Pierre-de-Coutances  
« Le Mesnil Saint Jean » (50 537 010)  
et Bricqueville-la-Blouette, « La Grande Chasse »  
(50 084 007)*

Ce site implanté sur deux communes et placé au sommet du versant nord de la Soulle, occupe une superficie de 10 300 m<sup>2</sup> de l'emprise des travaux (fig. 12). Ses limites débordent cette dernière en direction de l'est et de l'ouest. Les vestiges, tous fossoyés, consistent en trois concentrations de trous de poteau et en fossés d'un peu moins d'1 m de largeur moyenne et au profil en cuvette de quelques décimètres profondeur. Quelques fosses éparses, non caractérisées, complètent le cortège des structures.

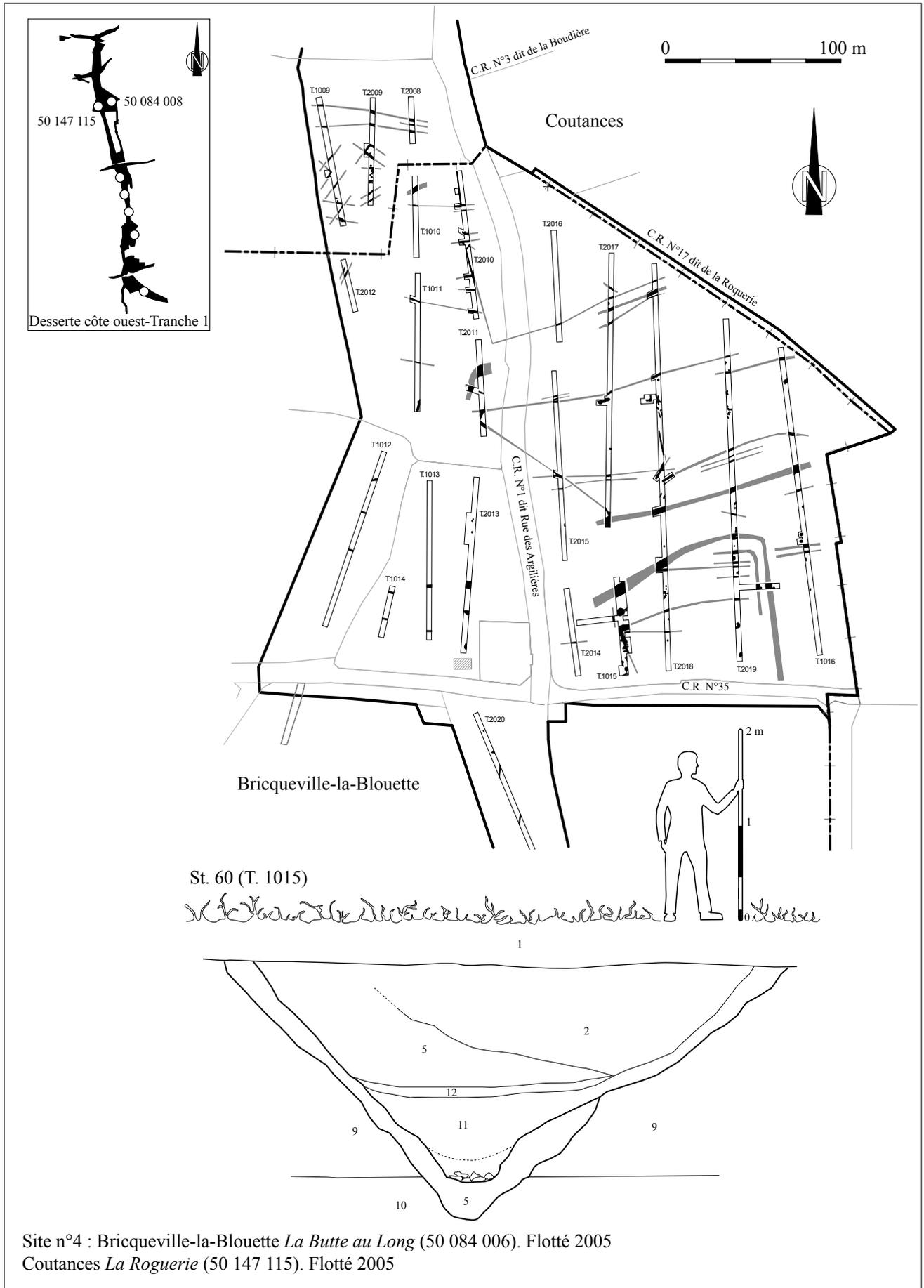
Le relatif vide structurel observé au sud et au nord des vestiges repérés, par-delà la limite qu'il donne au site, renforce la probabilité que la densification

et la disparition simultanées des fossés et des fosses soit le signe d'une relation de contemporanéité entre ces deux types de structures. Par ailleurs, il semble que l'implantation de certains trous de poteau des concentrations 1 et 3, tienne compte de la présence d'un fossé à proximité.

Près de 500 tessons, d'une masse totale de 10,868 kg, ont été collectés dans le fossé 2175. Cet ensemble a permis de restituer un profil complet, huit profils partiels mais pertinents pour une approche typologique, trois fragments de bords moins explicites et enfin trois fonds dont certains peuvent être associés de façon indiscutable à l'un ou l'autre des bords (fig. 13 et 14).

À une exception près, les productions n'ont pas été tournées. Les teintes qu'elles présentent sont très variables, mais semblent témoigner d'une cuisson en atmosphère réductrice primitive telle qu'elle a été définie par M. Vaginay à partir de l'étude du mobilier de Feurs (Vaginay et Guichard, 1988). Dans l'ensemble les pâtes offrent des caractéristiques proches les unes des autres, à base de quartz et de micas. La granulométrie et surtout l'émoussé de la plupart des grains les plus importants pourraient témoigner dans certains cas de l'incorporation de sable ou du moins de la présence de sable dans les argiles employées à la confection des vases.

Concernant les formes, on dénombre une majorité de profils sinueux. Un premier vase échappe à cette règle : il s'agit d'une jatte ouverte tronconique de facture grossière (fig. 13, n° 1). Autre production remarquable, la présence d'un « dolium », grand vase de stockage d'un diamètre à la lèvre de 27 cm (ménageant une ouverture de 21 cm) et d'un diamètre maximal de 34 cm (fig. 13, n° 8). La facture très grossière et la desquamation de la surface interne permettent



« Environnement archéologique d'une tombe à char », Hubert Lepaumier  
 ISBN 978-2-7535-9337-4, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr

Fig. 15 : Relevé des vestiges reconnus sur le site de « La Butte au Long » à Bricqueville-la-Blouette.

d'associer sans problème un fond, ce qui permet d'estimer la hauteur du vase entre 30 et 35 cm. Mais le vase le plus remarquable est sans conteste la forme basse ouverte à profil en « esse » ornée d'une frise de motifs estampés. Seule forme tournée du lot, son décor est constitué d'une succession juxtaposée de « S » inscrits dans de petits cartouches ovalaires. Cette céramique présente de plus une légère cannelure labiale interne (fig. 13, n° 3).

C'est cette dernière forme qui permet l'approche chronologique la plus pertinente. Bien que son décor estampé si particulier ne reprenne pas une thématique classique des décors de même type reconnus pour l'Armorique péninsulaire (Giot *et al.*, 1971), il trouve un bon terme de comparaison avec un tesson issu des fosses n° 14 du site d'Éléazar à Cairon (San Juan *et al.*, 1999), dans un contexte attribué au début de La Tène moyenne. Sur ce site, les quelques formes associées présentent également des profils sinueux, fréquemment ornés d'une cannelure labiale. La jatte ouverte elle aussi trouve ses meilleurs parallèles avec des contextes relativement anciens. On retrouve ce type de forme dans des contextes de La Tène ancienne, comme par exemple pour la phase I ancienne du site du « Boisanne » à Plouër-sur-Rance (Menez [dir.], 1996) dans les Côtes-d'Armor, ou encore à Mosles, « La Pièce du Pressoir » (Marcigny *et al.*, 1999) et « La Vignette » (Lepaumier et Morzadec, 1998) dans le Calvados, mais aussi dans des contextes de La Tène moyenne et jusqu'aux débuts de La Tène finale comme par exemple dans le comblement du fossé F1 du site des « Antes » à Rungis (Val-de-Marne) [Bostyn (dir.), 2002] ou encore au sein des contextes tardifs du site de « Clouet » à Carquefou (Loire-Atlantique) [Le Goff, 2003]. Sur la base de ces quelques comparaisons, il paraît envisageable de proposer une datation de ce corpus vers la fin de La Tène ancienne ou le début de La Tène moyenne, probablement vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère ou au cours des décennies qui l'ont suivi.

Pour les environs de Coutances et plus généralement pour le centre du département de la Manche, il s'agit du premier assemblage de cette période clairement identifié. Dans la séquence reconnue un peu plus au sud pour l'Avranchin, la série serait à intercaler entre l'assemblage de Plomb, « Le Pré en Pente » (Lepaumier [dir.], 1999) dont la datation serait peut-être à remonter à la fin de La Tène ancienne et celui d'un autre site de Plomb, « Le Champ du Puits » (Jahier [dir.], 2001), daté de la fin de La Tène moyenne et de La Tène finale, entre le milieu du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère et le milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

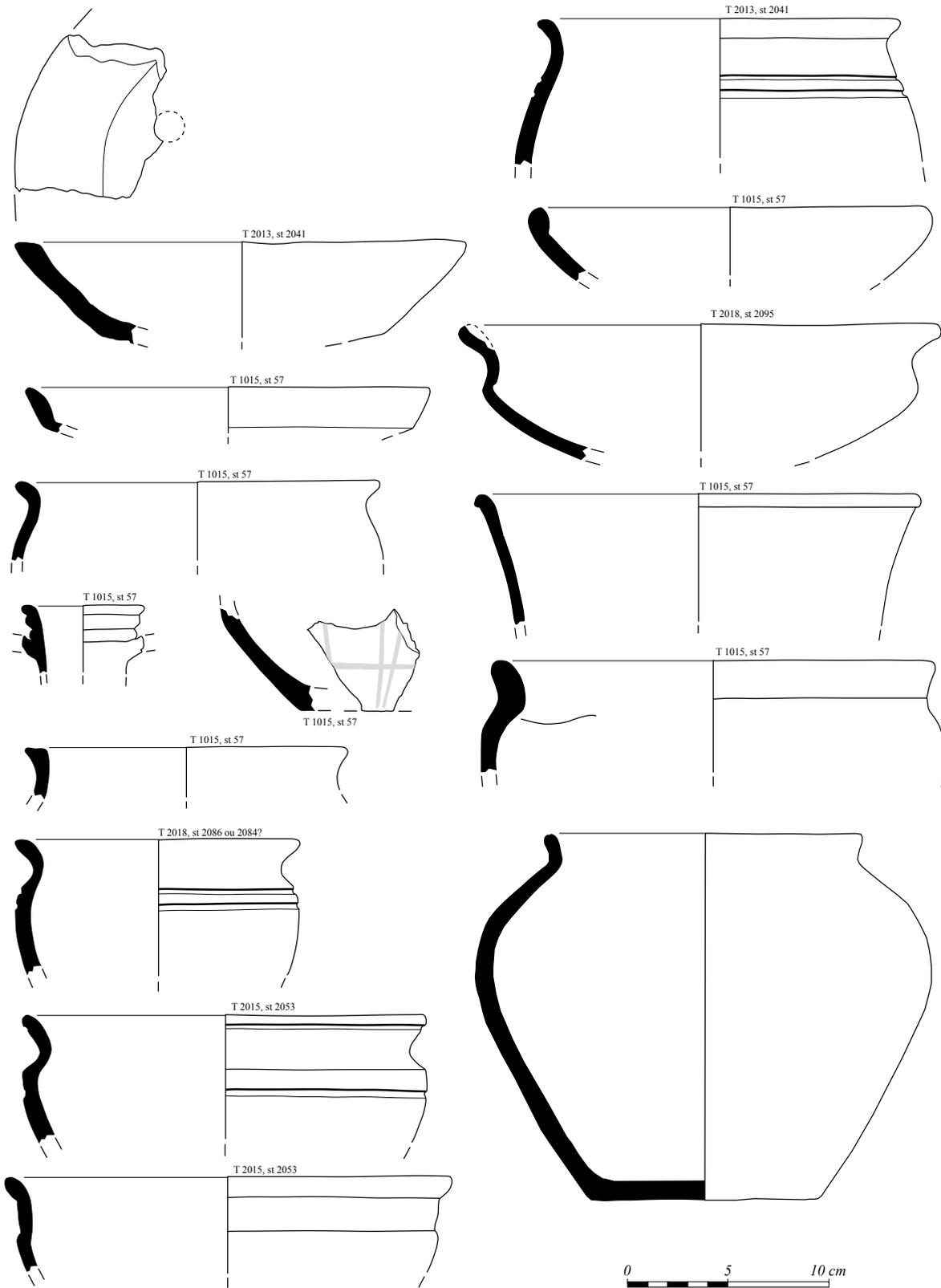
*Site n° 4 : Bricqueville-la-Blouette,  
« La Butte au Long » (50 084 008)  
et Coutances « La Roguerie » (50 147 115)*

Les vestiges sont étendus sur les communes de Bricqueville-la-Blouette et Coutances et occupent 7 ha de l'emprise (fig. 15). Les structures sont toutes fossoyées : il s'agit de fossés, de fosses, de trous de poteau et de fours. Le matériel céramique assez abondant permet d'avancer une datation se développant sur l'ensemble de La Tène finale et des premières décennies de notre ère.

Ce site est installé sur un terrain, plat sur les trois quarts de sa superficie, puis qui s'élève du nord vers le sud sur la parcelle ZB 82. Le pied de la butte et la mi pente ont été mis à profit pour creuser deux fossés monumentaux. Le premier fossé barre l'emprise d'est en ouest est se trouve à un mètre au-dessus du bas de pente. Il présente une ouverture de 3,2 m au niveau du décapage et une profondeur de 1,8 m sous ce même niveau. Le second fossé (St. 60) distant de 25 m surplombe le précédent de 1,5 m. Il dessine un enclos de 90 m de côté sur au moins 80 m. Il montre des dimensions plus spectaculaires que le précédent puisque son ouverture est de 6,6 m pour une profondeur conservée de 3,2 m sous la surface actuelle. L'intérieur de l'enclos présente au moins une partition interne et on y observe quelques structures ponctuelles. Il s'agit de deux fours (St. 55 pris dans un fossé, St. 47), d'une grande fosse ronde de 4 m de diamètre très chargée organiquement et recelant du mobilier céramique en surface (St. 57), de quelques trous de poteau ne montrant pas de concentration incitant à y pressentir la présence de bâtiments, et de fosses éparses à la fonction indéterminée.

En avant de ce système et en contrebas, une série de fossés de dimensions beaucoup plus modestes est disposée parallèlement au premier fossé. On y distingue trois faisceaux successifs disposés parallèlement au fossé de bas de pente et espacés de 45 à 50 m entre eux. L'axe le plus au sud est disposé à 20 m du gros fossé de bas de pente. Aucun ensemble de trous de poteau n'a été mis en évidence dans ce secteur. Hormis quelques petites fosses, les seules structures ponctuelles sont des fours creusés dans les pentes des fossés. Entre ces trois axes fossoyés parallèles on remarque une faible densité en structures.

Par-delà le Chemin des Argilières, vers l'ouest, à l'endroit où s'est déroulée la fouille de « La Roguerie », le diagnostic avait permis de mettre en avant le fait que certains fossés présentaient des dispositions qui prolongeaient le site de « La Butte au Long ». Le reste des fossés, c'est-à-dire la grande majorité d'entre eux, présentaient des orientations discordantes. Ils



«Environnement archéologique d'une tombe à char», Hubert Lepaumier  
ISBN 978-2-7535-9337-4, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr

16 : Mobilier céramique  
recueilli sur le site  
de « La Butte au Long »  
à Briqueville-la-Blouette.



paraissaient organisés selon une trame orientée SO/NE et participaient d'un maillage assez dense. Deux urnes funéraires ont été mises au jour vers l'extrémité sud de ce secteur, dans un endroit quasi stérile en vestiges qui semblait signaler une des limites du site. À l'issue du diagnostic, l'enclos que la fouille a révélé n'avait pas été identifié.

La céramique est représentée par un total de 285 tessons pour un poids de 3 940 g. De cette documentation, 13 fragments de formes identifiables depuis leur bord, deux fonds ainsi qu'un fragment de panse décorée ont pu être isolés pour permettre une première approche chronologique (fig. 16).

Localisée au cœur du système fossoyé, la fosse 57 est celle qui permet sans aucun doute l'approche la plus fiable et la plus fine. Les 47 tessons qui y ont été recueillis ont à eux seuls permis de restituer partiellement sept formes céramiques, d'identifier deux fonds et un fragment de panse décoré. Parmi ces éléments, certains correspondent à des productions classiques de la période augusto-tibérienne, voire augustéenne. C'est le cas entre autres des céramiques fumigées représentées par des fragments d'assiette type Menez 22, mais aussi d'un fragment de coupe Menez 97. Autre élément romanisé, le fragment cruche à engobe blanc et lèvres moulurées, qui trouve également des parallèles dans les mêmes types de contextes. L'assiette Menez 22, seul élément du corpus qui mériterait la qualification de *terra nigra*, présente de nombreuses inclusions micacées qui signalent les productions du centre de la Gaule. Ces vases sont par ailleurs associés à un tesson orné d'un décor lissé géométrique sur la paroi externe. Régionalement des parallèles peuvent être établis avec les horizons 4 et 5 de Fleury-sur-Orne (Simon *et al.*, 2002) dont la datation serait à situer dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Le caractère archaïque de certains éléments pourrait ici témoigner d'un rejet effectué vers les années 20-30 de notre ère.

Les autres structures du site ne présentent pas de lot suffisamment conséquent pour pouvoir être daté avec une grande précision. Il faut toutefois noter l'absence de productions romanisées dans les autres ensembles, dont le comblement apparaît donc antérieur à ce premier contexte. Parmi les autres vases identifiés sur le site, plusieurs à profil sinueux, présentent un décor cannelé localisé sur le diamètre équatorial et le plus souvent décliné sous un double registre, à l'instar des céramiques reconnues sur le site de La Tène finale (site n° 5), et dont les comparaisons sont à placer dans le courant du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Enfin, il convient de signaler dans deux des structures du site des fragments d'amphore. Le premier

appartient à un culot d'amphore de type Dressel 1, le second à un fragment de panse d'une amphore à pâte saumon clair non identifié pour l'instant. Sans présumer de l'importance de ces importations, elles constituent d'ores et déjà un jalon intéressant pour la nature du site. Si ce type de mobilier est en effet fréquent dans certaines régions de la Gaule (y compris pour sa moitié septentrionale), il reste assez rare pour la région. À titre indicatif, dans le dernier recensement réalisé sur les amphores de Basse-Normandie (Deniaux, 1980), seuls quatorze fragments de Dressel 1 étaient inventoriés pour l'ensemble de la région, quatre seulement pour le département de la Manche. Depuis, quelques découvertes sont venues étoffer un peu ces résultats, mais il n'en demeure pas moins que cette catégorie de récipient est largement sous représentée dans la région, alors même que la côte ouest du Cotentin est supposée se trouver sur l'une des voies commerciales desservant les îles britanniques.

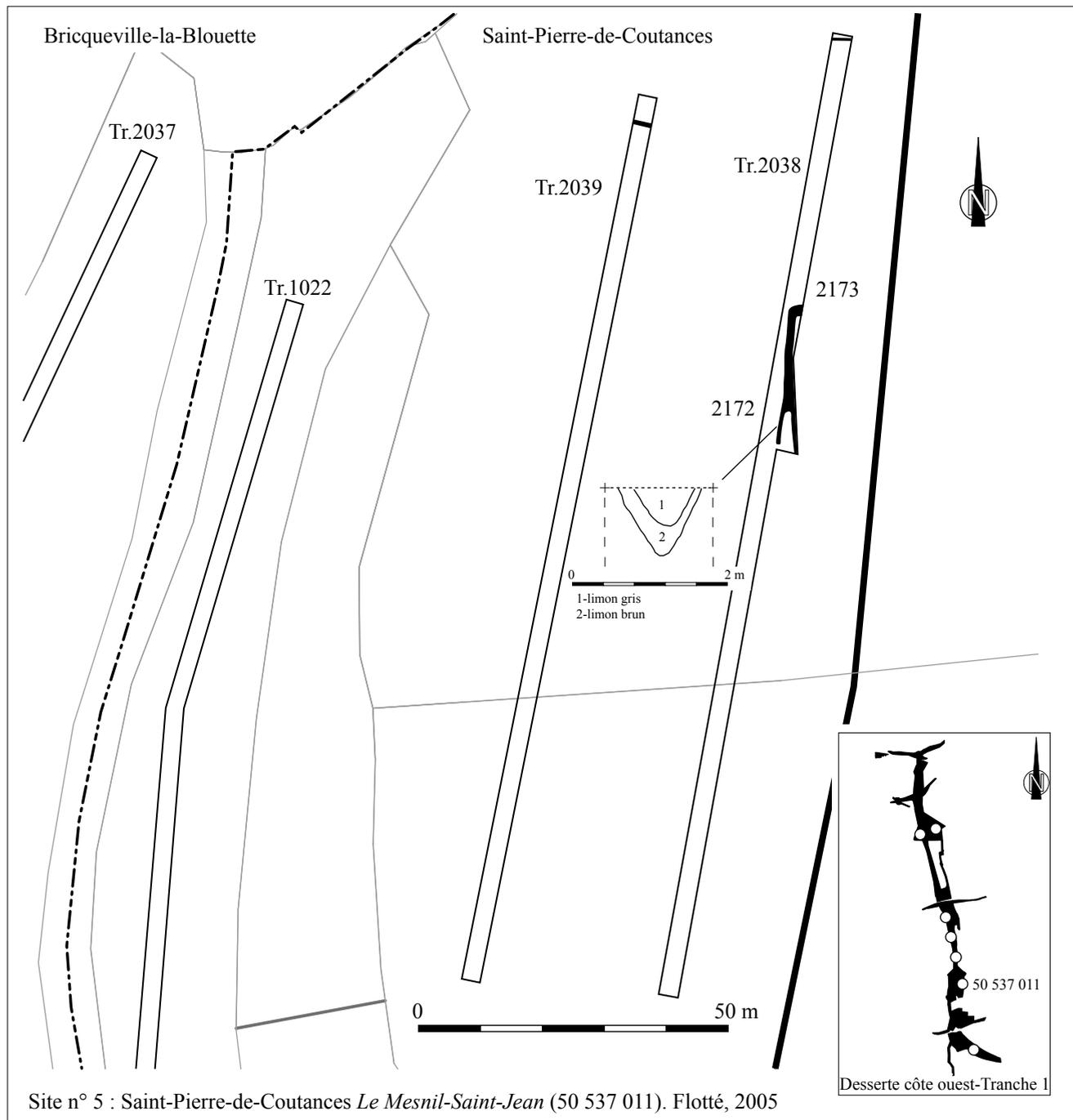
#### *Site n° 5 : Saint-Pierre-de-Coutances*

##### *« Le Mesnil-Saint-Jean » (50 537 011)*

Ce site ne consiste qu'en un seul linéament de fossé, bifide à son extrémité sud et présentant un angle (fig. 17). Il a été reconnu sur une longueur de 23 m et fouillé exhaustivement afin de recueillir le plus grand nombre de vestiges. Ce fossé, apparu à 70 cm de profondeur, présente une ouverture de 110 cm pour le tronçon principal et de 30 cm pour sa bifurcation. Son profil est en « V » et sa profondeur de 90 cm sous la surface actuelle.

Le fossé a livré 89 tessons pour un poids global de 1 449 g. Six bords ont pu être isolés au sein de cet ensemble ainsi que trois fragments de panses décorées (fig. 18). Du point de vue technique, l'ensemble de cette production semble avoir été cuit en atmosphère réductrice primitive. Si le mode de cuisson est commun pour toutes les périodes protohistoriques, en revanche le mode de fabrication qui fait appel au tour pour au moins un vase (mais son utilisation ou au moins celle de la « tournette » est également présente pour cinq autres récipients sur neuf identifiés), ancre l'ensemble dans des contextes de La Tène moyenne/La Tène finale.

D'un point de vue typologique, les formes, majoritairement à profil sinueux, demeurent trop ubiquistes sur cette tranche chronologique pour affiner la datation. Les décors en revanche se déclinent principalement en registres de cannelures horizontales régulières (cinq vases concernés sur les neuf identifiés), mais aussi une cannelure sinusoïdale encadrée par des cannelures horizontales. De façon plus



Site n° 5 : Saint-Pierre-de-Coutances *Le Mesnil-Saint-Jean* (50 537 011). Flotté, 2005

« Environnement archéologique d'une tombe à char », Hubert Lepaumier  
 ISBN 978-2-7535-9337-4, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr

Fig. 17 : Relevé des vestiges reconnus sur le site du « Mesnil-Saint-Jean » Saint-Pierre-de-Coutances (site n° 50 537 011).

marginale, une cannelure labiale interne est clairement identifiée au sein de ce petit ensemble et enfin un décor lustré de triples chevrons emboîtés affecte la surface de la production tournée. L'ensemble des caractéristiques du registre ornamental des vases permet dans une certaine mesure de réduire la fourchette chronologique sur la fin du second et le début du premier siècle avant notre ère. Les décors lustrés se rencontrent de façon marginale à partir du premier âge du Fer (à titre d'exemple un

exemplaire est recensé dans les contextes anciens du site d'Object'Ifs sud, dans le Calvados). Cette technique semble par la suite très prisée du milieu du III<sup>e</sup> jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Pour Yves Menez qui dresse ce constat dans l'étude du mobilier céramique du site du « Boisanne » à Plouër-sur-Rance (Côtes d'Armor) [Menez (dir.), 1996, p. 115], les décors les plus tardifs sont également les plus simples : stries multiples, croisillons ou comme ici chevrons. D'après cette même étude



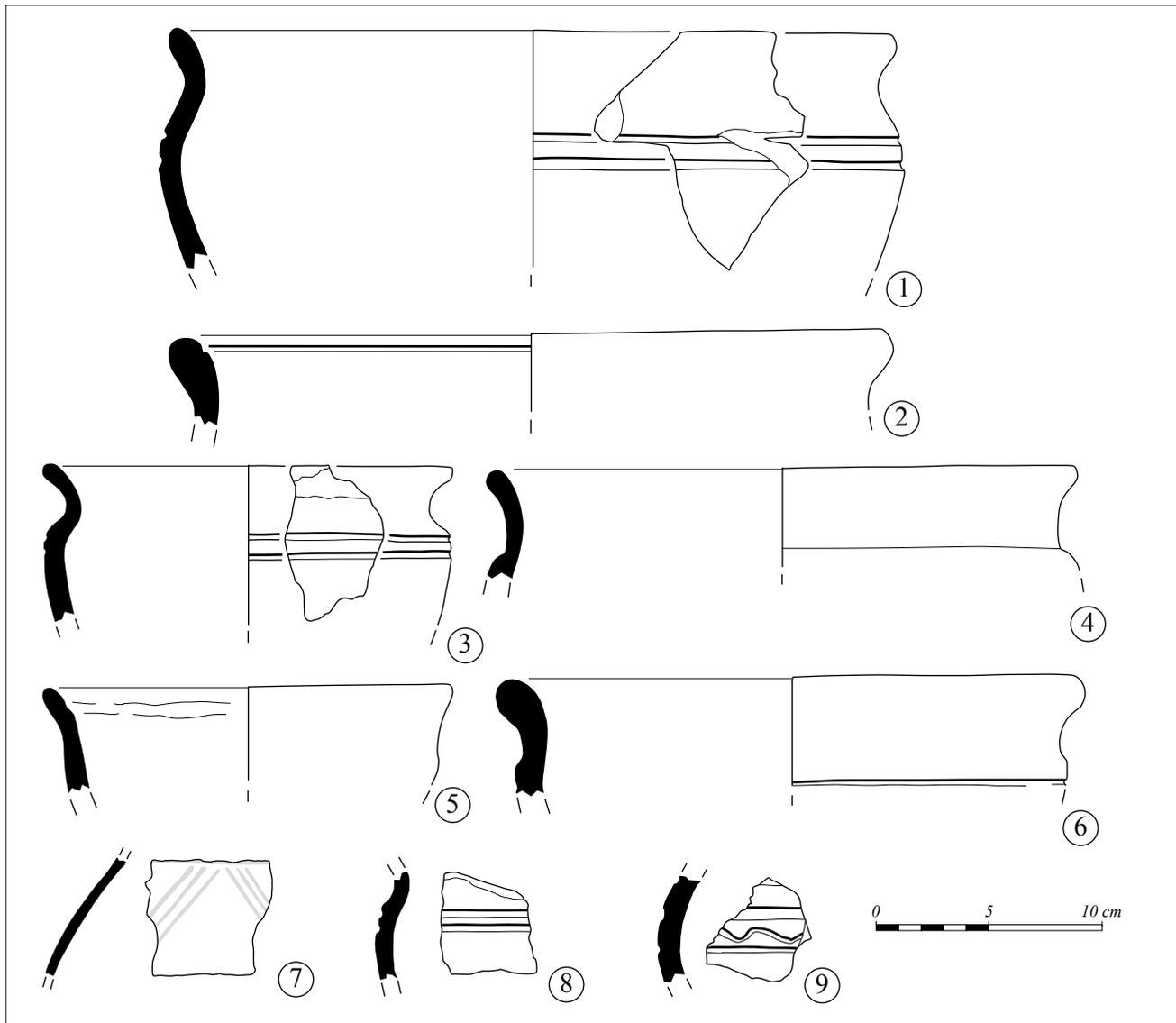


Fig. 18 : Mobilier céramique recueilli sur le site de « Mesnil-Saint-Jean » à Saint-Pierre-de-Coutances.

du « Boisanne », c'est également à une tranche chronologique couvrant le 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère qu'il faut attribuer le décor de double cannelure ornant le diamètre maximal des vases.

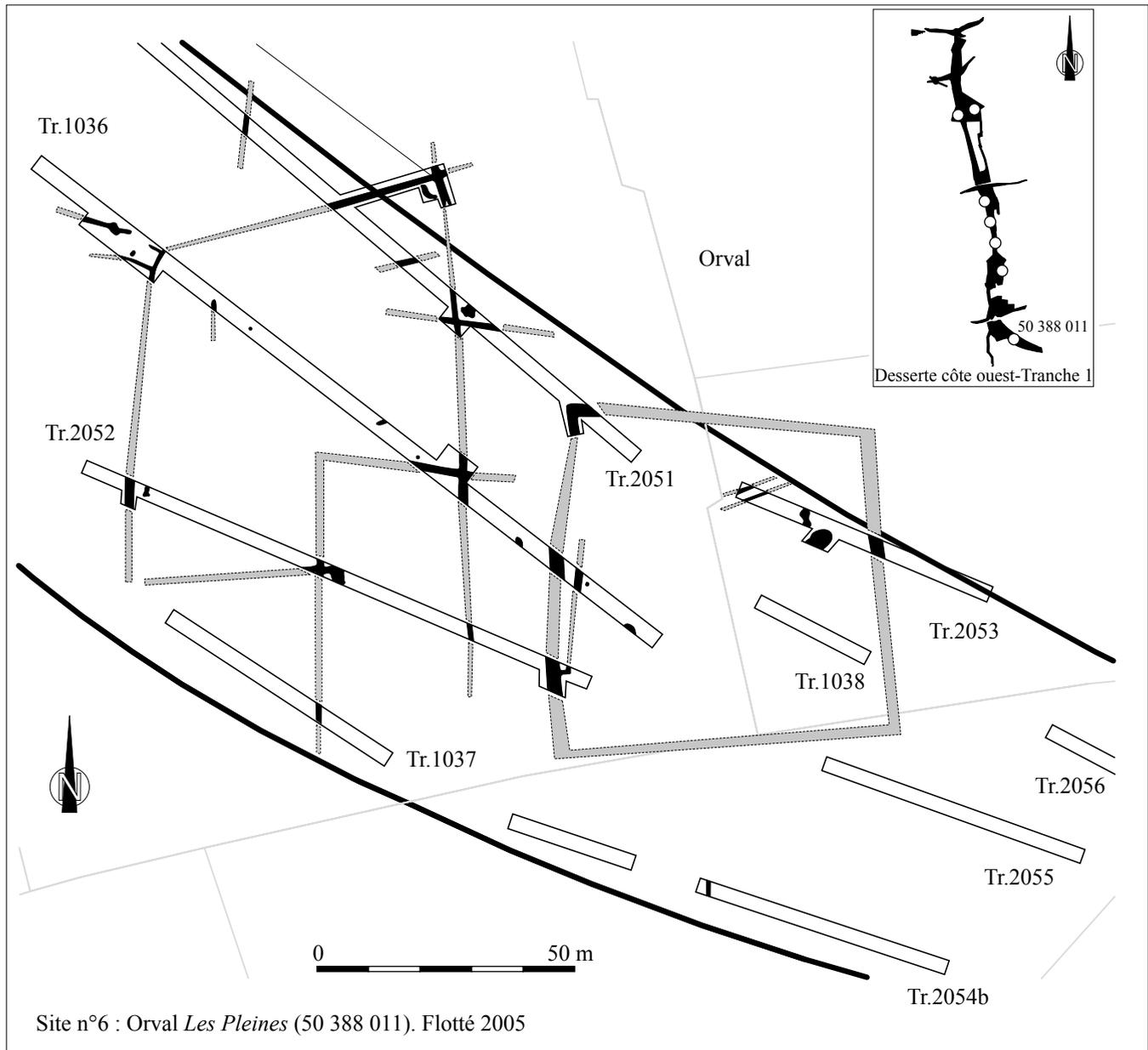
L'ensemble de ces indices tend à placer la série dans un contexte du début du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Si une datation plus ancienne, dans le courant du second siècle ne peut être totalement exclue, en revanche il semble que le site ne perdure pas dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. En effet, aucun élément rappelant de près ou de loin les productions gallo-romaines n'a été collecté au cours de la phase de diagnostic.

*Site n° 6 : Orval « Les Pleines » (50 388 011)*

Le site des Pleines à Orval a été abordé en une dizaine de tranchées. Sa superficie a été estimée à 2 ha

(fig. 19). À l'étape du diagnostic, deux ensembles distincts semblaient se dégager au sein des structures rencontrées au fond des sondages.

Le premier apparaissait clairement sous la forme d'un enclos bien inscrit dans l'emprise, à l'exception d'un de ses angles. Cet aménagement de plan carré de 60 à 65 m de côtés était limité par un fossé offrant une ouverture au niveau du décapage de 2,2 m pour une profondeur de 1,5 m sous ce même niveau. Son remplissage stratifié montrait une succession d'horizons argileux hydromorphes attestant d'un fonctionnement en mode ouvert. En son centre plusieurs aménagements avaient été détectés. Le principal d'entre eux, un puits dont la partie sommitale avait servi de dépotoir, a livré un lot abondant de mobilier. La céramique recueillie en son sein pouvait sans problème être attribuée au début du Haut-Empire



Site n°6 : Orval Les Pleines (50 388 011). Flotté 2005

Fig. 19 : Relevé des vestiges reconnus à l'occasion du diagnostic du site des « Pleines » à Orval.

soit la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. La présence dans cette même structure de deux culots de forge et d'une série de petits objets en fer suggérerait par ailleurs la proximité d'une forge.

Le second ensemble, moins clair dans cette approche en tranchées, a été attribué à un réseau fossoyé offrant les mêmes orientations que l'enclos précédent. Les fossés de cet ensemble bien que plus modestes présentaient encore des dimensions importantes d'une ouverture moyenne de 1,6 m pour une profondeur d'1 m, au niveau du décapage.

Le lot céramique recueilli au-dessus du puits comblé illustre l'un des épisodes de l'occupation (fig. 20). La plupart des vases qui y ont été reconnus se rapportent

à des productions « romanisées ». C'est ainsi que l'on observe la présence de vases de « type Besançon », de nombreuses assiettes fumigées de type Menez 22 et Menez 27, d'une cruche à engobe blanc et d'un tripode à couverte micacée ou encore de fragments d'amphores de type Dressel 2/4. L'ensemble de ces éléments évoque un faciès de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Par ailleurs, dès le diagnostic, la présence diffuse de tessons de facture plus ancienne dans le réseau de fossés adjacents, suggérerait une occupation plus ancienne, antérieure à la Conquête. L'hypothèse de contextes chronologiques assez proches de ceux reconnus sur le site fortifié de Bricqueville-la-Blouette était même déjà évoquée.

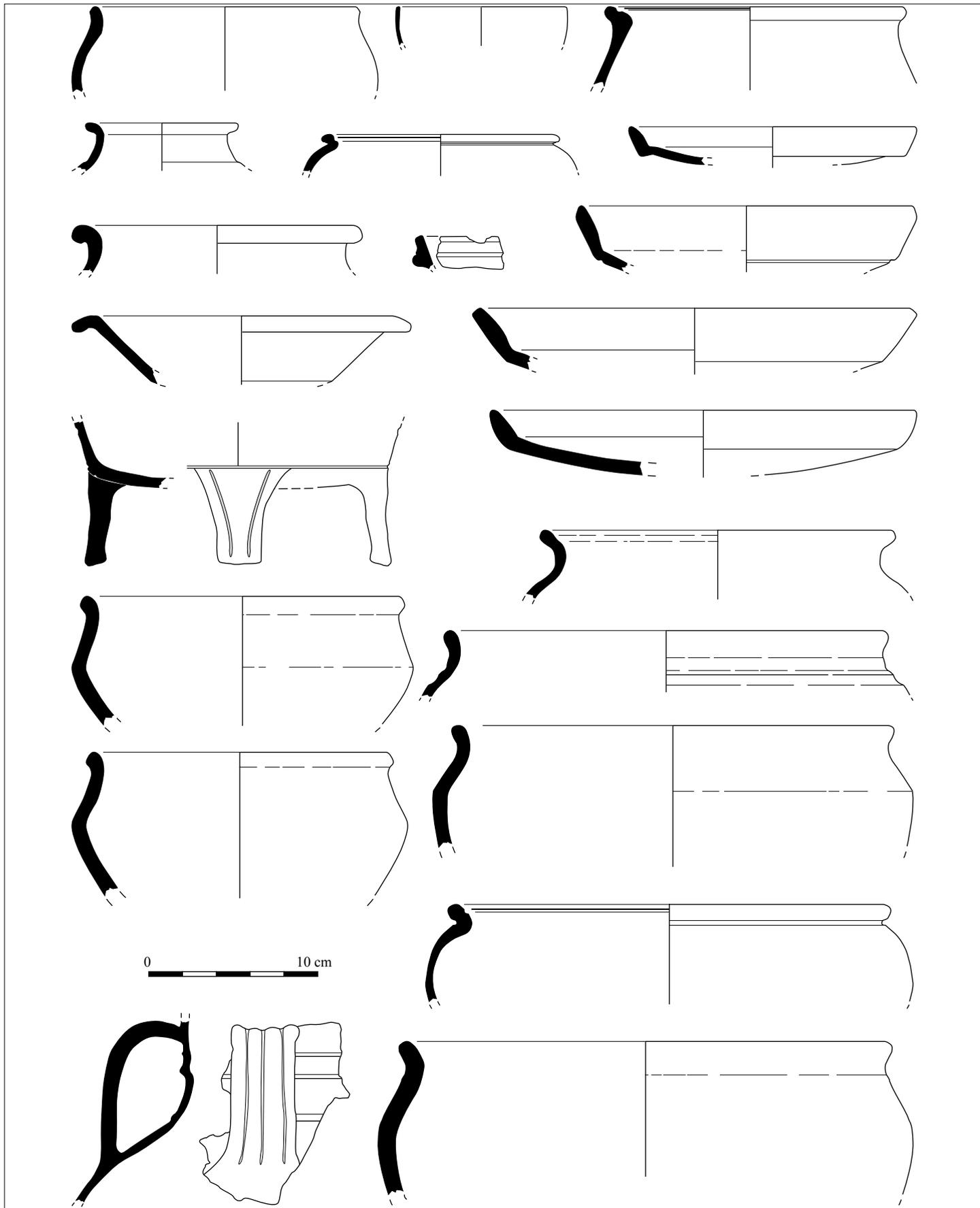


Fig. 20 : Mobilier céramique recueilli à l'occasion du diagnostic du site des « Pleines » à Orval.

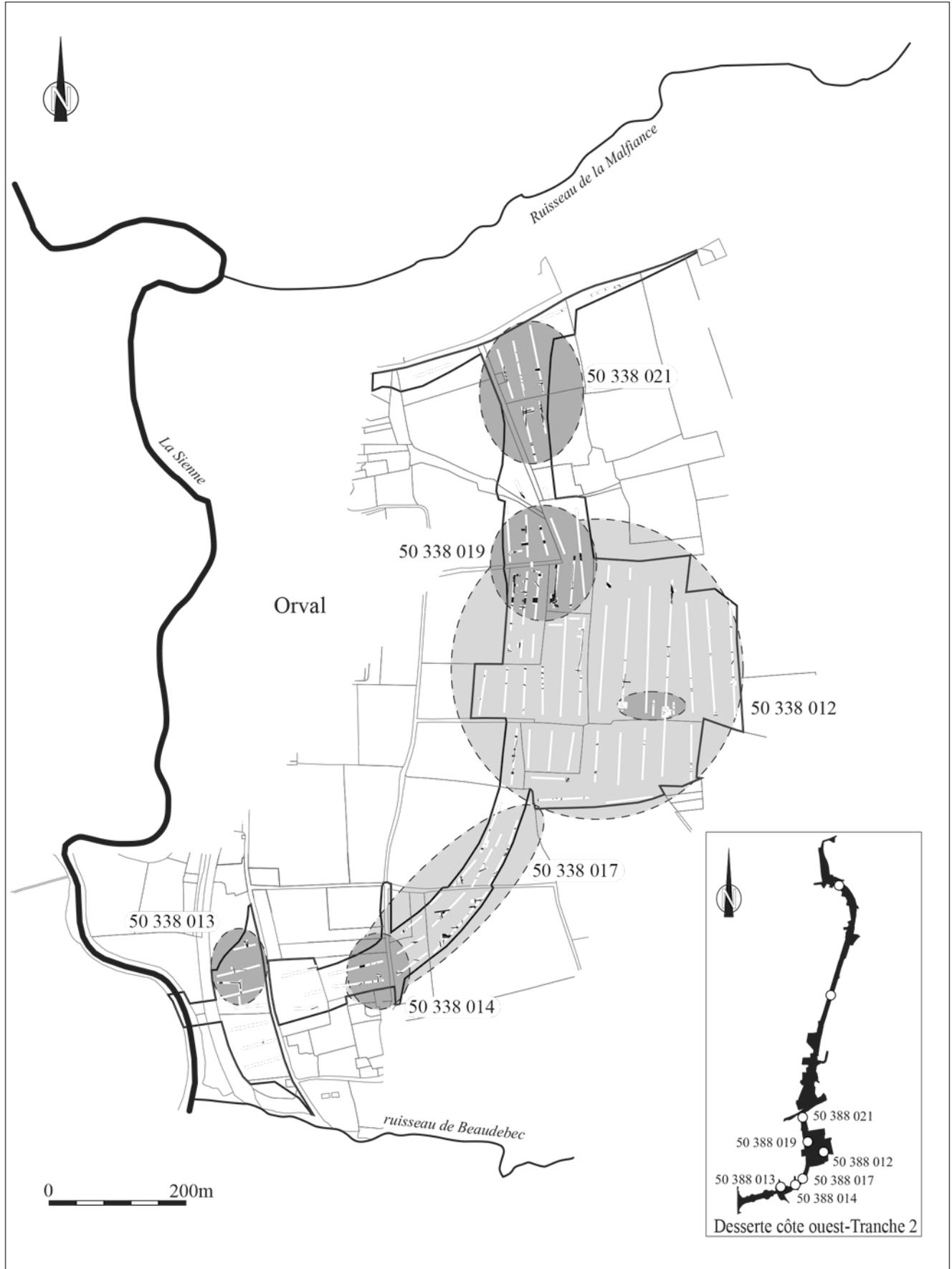


Fig. 21 : Localisation des sites sur l'interfluve entre le ruisseau de « La Malfiance » et celui de « Beaudebec », tranche 2 du contournement de Coutances.



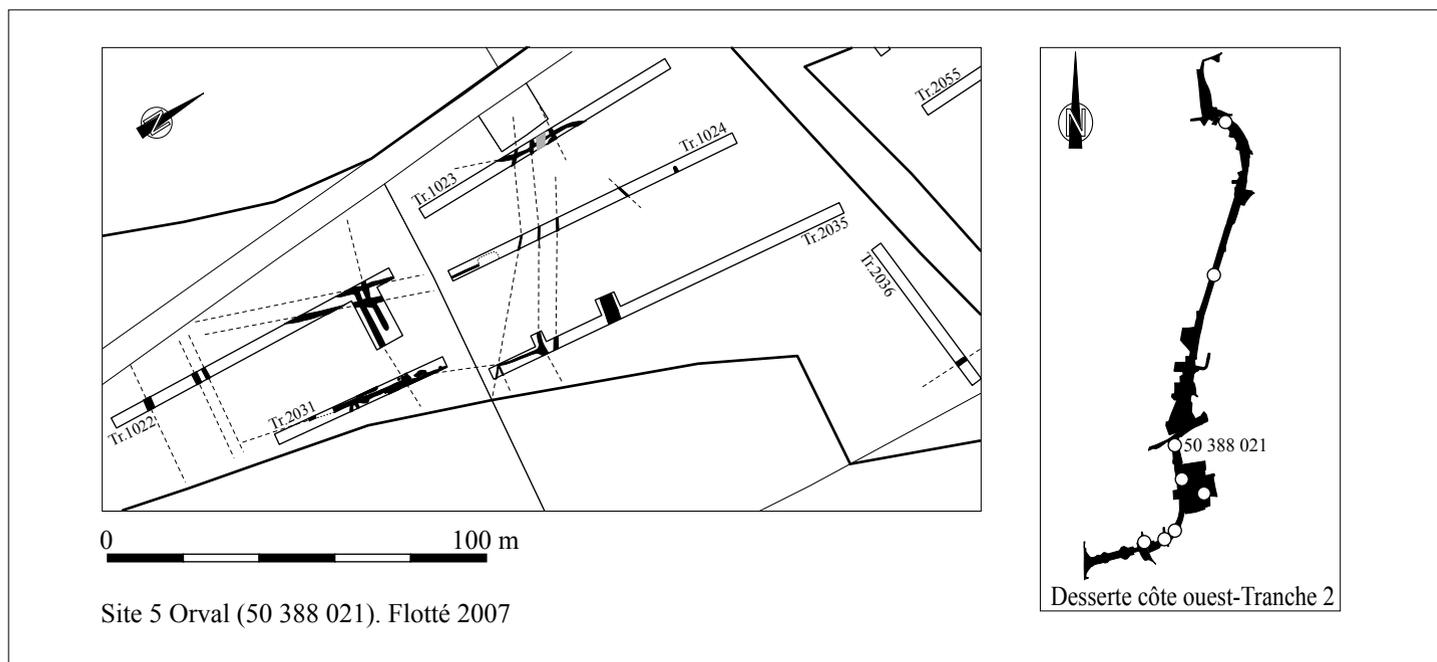


Fig. 22 : Relevé des vestiges reconnus sur le site 5 d'Orval.

#### 2005 – desserte « Côte ouest », tranche 2

Ce tronçon, échantillonné selon les mêmes principes que le précédent, est long de 4,7 km et couvre une superficie de 63 ha (fig. 21) [Flotté (dir.), 2007]. Il commence où s'arrêtait le tronçon précédent, près du site d'Orval « Les Pleines », au sommet de la vallée de la Soulle et se dirige vers le sud. Il parcourt d'abord un long versant, descendant de 80 m NGF au nord à 19 m au sud. Il atteint alors la petite vallée du ruisseau de Malfiance vers 15 m NGF, puis l'interfluve entre les ruisseaux de Malfiance et de Beaubec (sites 1 à 5), qui monte au travers d'un versant orienté vers le nord, puis longe un versant dont la pente est orientée vers l'ouest à une altitude d'environ 40 m NGF, avant de redescendre ce dernier versant à son extrémité sud en direction de la Sienne, jusqu'à une altitude de 11 m NGF.

#### Site 8 Orval (50 388 015 et 50 388 016)

C'est un long secteur occupant 800 m de l'emprise, sans qu'on puisse décider des limites à lui donner. Les structures sont toutes de nature excavée et apparaissent à 60 ou 70 cm en moyenne. Les fossés sont de dimensions modestes de 80 à 150 cm de largeur, avec des comblements homogènes de limon gris ou brun-gris et des profils conservés de 10 à 30 cm de profondeur. Ces fossés sont parfois associés à des fosses. Ils sont majoritairement orientés selon les lignes parcellaires actuelles. Quelques structures ont livré du mobilier céramique peu caractéristique, daté du second âge du Fer (peut-être de La Tène moyenne d'après un fond décoré), du Haut-Empire ou de la période moderne.

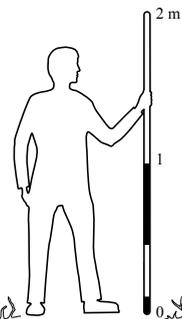
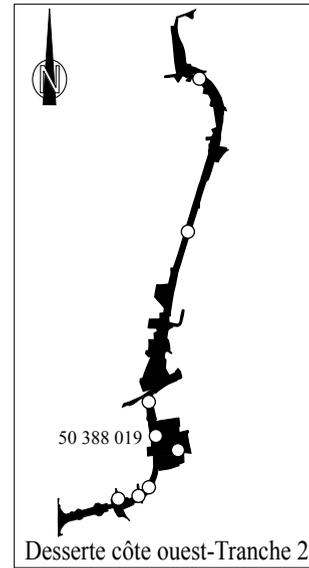
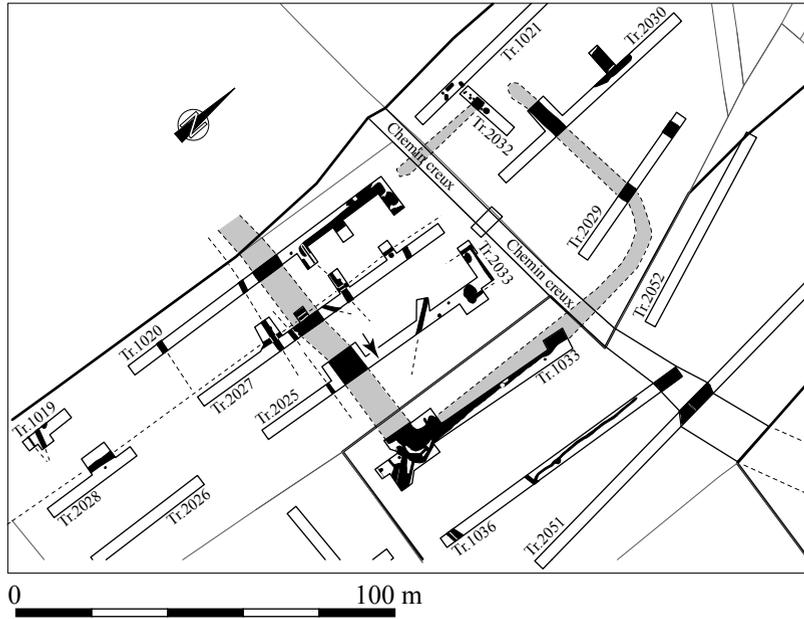
#### Site 9 Orval (50 388 020)

Il s'agit d'une urne funéraire isolée dont la céramique, un pot à profil sinueux et pâte grise, est datée des deux premiers siècles de notre ère.

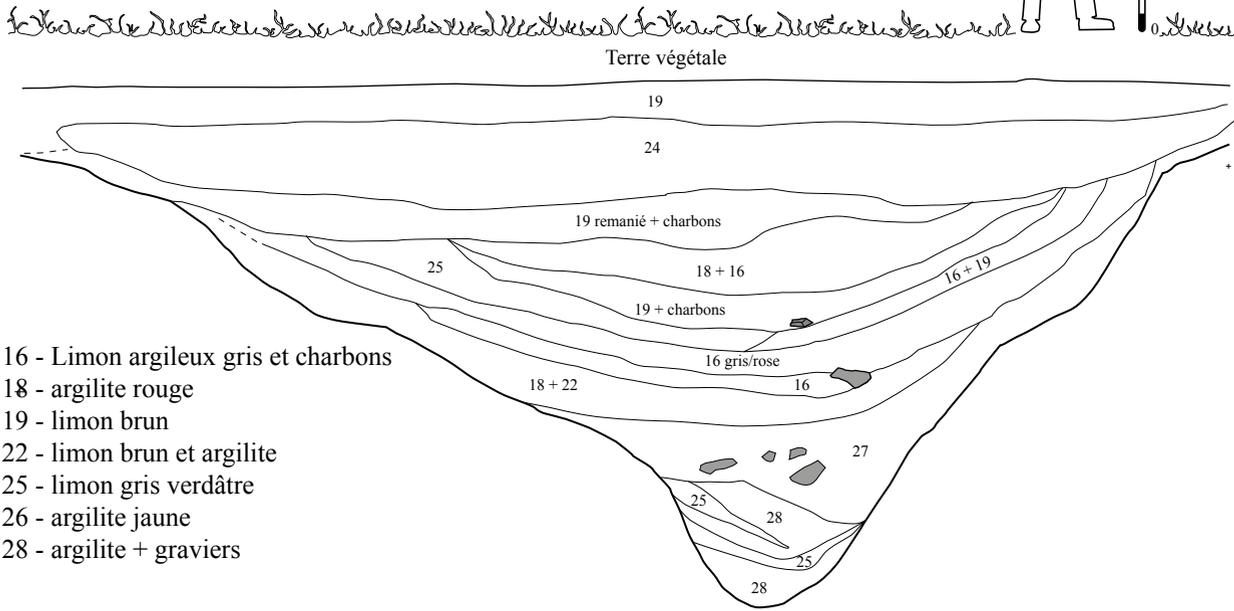
#### Site 5 Orval (50 388 021)

L'interfluve Beaubec-Malfiance est occupé par des vestiges, sur ses pentes comme sur son sommet. Le site 5 (fig. 22) se développe sur le versant nord. La pente à 5 % a été choisie comme lieu d'implantation d'un réseau de fossés dont l'étendue a été reconnue sur les quelques 6000 m<sup>2</sup> d'emprise. Les fossés apparaissent à 110 ou 120 cm sous la surface actuelle en moyenne sous un important plaquage limoneux, fruit de l'érosion. Les largeurs des structures peuvent être groupées en deux catégories : autour de 50 à 70 cm et autour de 110 à 130 cm. Les coupes montrent des profils en cuvette, modestes, avec un remplissage généralement homogène de limon brun-gris plus ou moins sableux. L'ensemble des vestiges céramiques est peu fourni et très fragmenté mais est homogène d'un point de vue chronologique. Il s'agit d'une anse large à pâte claire et cœur gris appartenant à un pichet ou une grande cruche, d'un fragment de céramique à pâte blanche, d'un fragment de lèvre à section triangulaire et bord aplani fait d'une pâte rose-orangée et tachée de suie. Ce fragment est accompagné d'un tesson en pâte claire décoré à la molette à motif carré. Ces quelques vestiges renvoient (hormis un tesson centimétrique de facture protohistorique) à une fourchette chronologique comprise entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle.





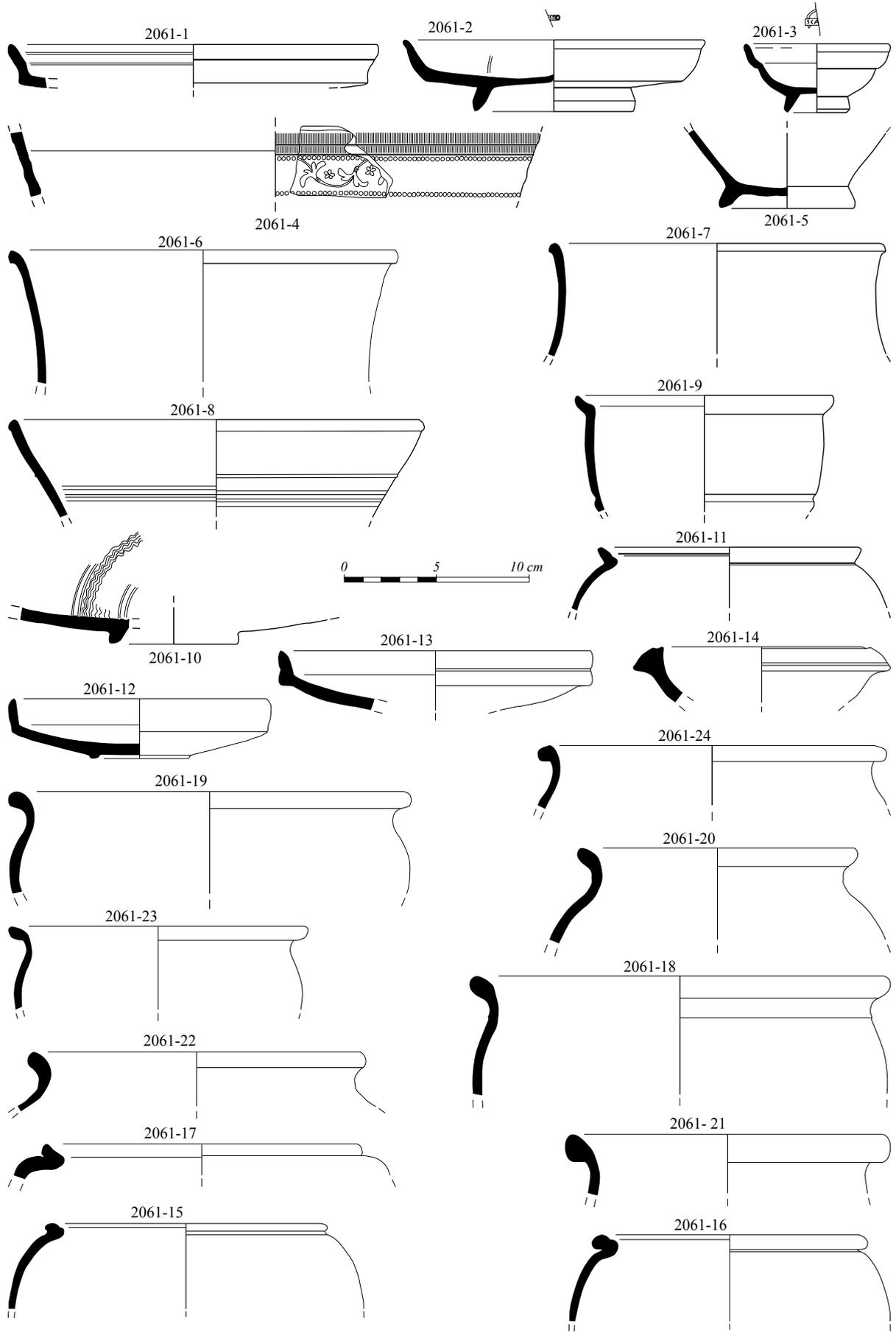
Tr.2025/ St.2066

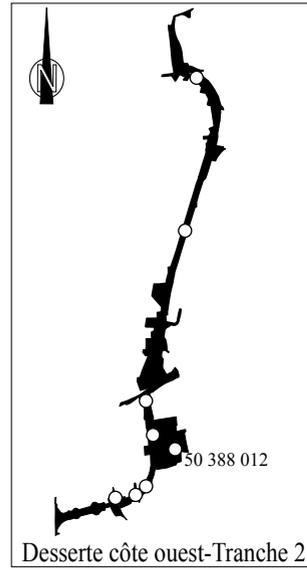
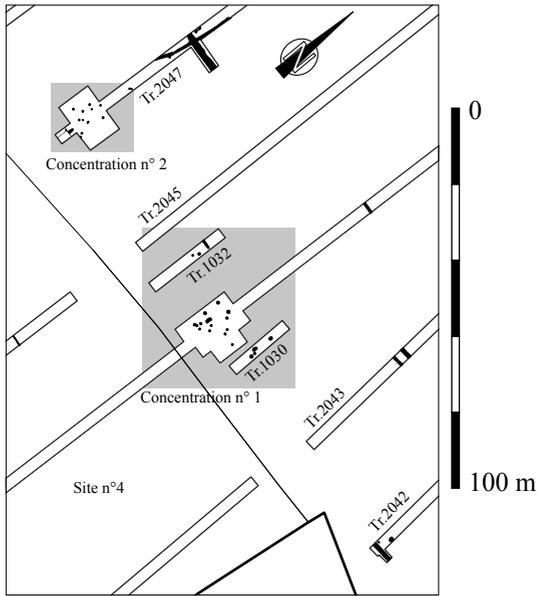


- 16 - Limon argileux gris et charbons
- 18 - argilite rouge
- 19 - limon brun
- 22 - limon brun et argilite
- 25 - limon gris verdâtre
- 26 - argilite jaune
- 28 - argilite + graviers

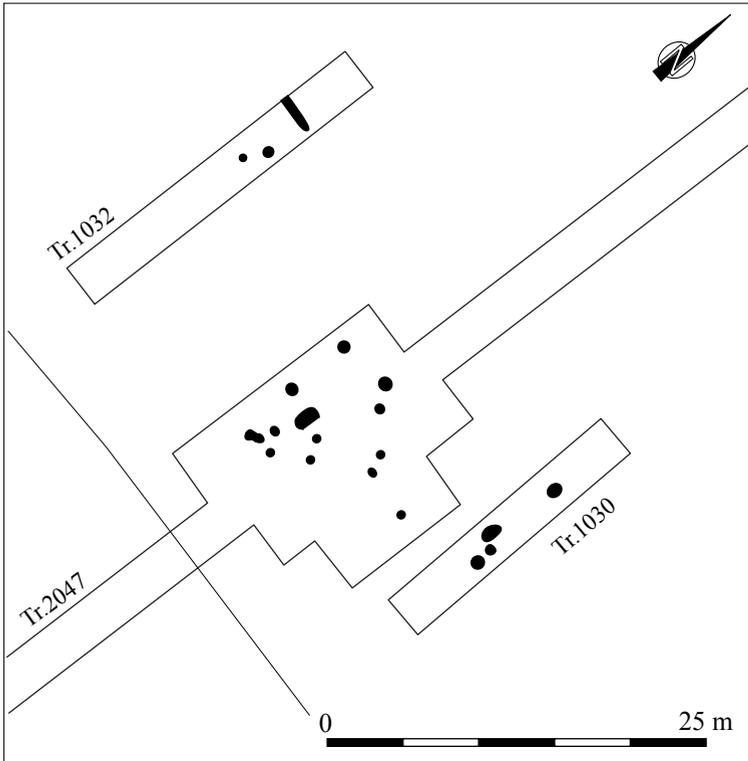
Site 3 Orval (50 388 019). Flotté 2007

Fig. 23 : Relevé des vestiges  
résumés sur le site 3 d'Orval.

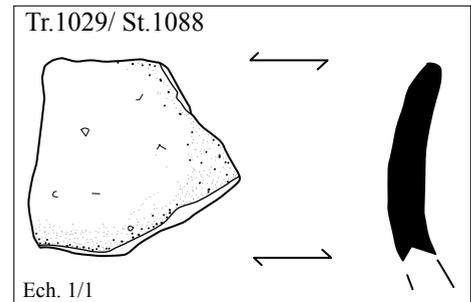
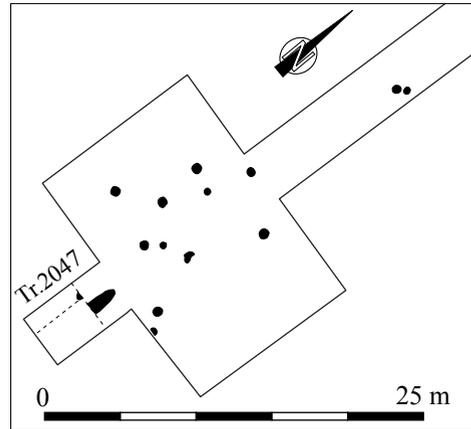




Concentration n° 1



Concentration n° 2



Site 4 Orval Les Loges (50 388 012). Flotté 2007

Fig. 25 : Relevé des vestiges  
répertoriés sur le site 4 d'Orval.



*Site 3 Orval (50 388 019)*

Au sommet de l'interfluve se trouve le site 3 (50 388 019) [fig. 23]. Ce sont les vestiges fossoyés d'un enclos d'au moins 6 500 m<sup>2</sup> partiellement inscrit dans l'emprise, constitué de fossés puissants dont le plus important est conservé sur 8 m de largeur pour 4 m de profondeur. Son espace intérieur est partitionné par deux forts segments de fossés. Il est également parcouru par une série de fossés modestes, discordants entre eux et se succédant sur au moins trois phases postérieures au creusement de l'enclos. Un puits est associé à l'enclos ainsi que quelques structures ponctuelles qui semblent peu denses.

Au sein du lot céramique (fig. 24) la période antique est particulièrement bien représentée, notamment par un ensemble remarquable livré par le puits (St. 2061, tranchée 2025), remarquable par son volume, puisqu'il concerne 311 restes provenant d'au moins 49 individus, remarquable également par les éléments associés, puisqu'ils ont permis une datation relativement serrée du lot, à savoir la période tibéro-claudienne. Ce lot est ainsi contemporain de l'une des dernières phases d'occupation du site voisin des « Pleines » à Orval.

Les divers lots antiques livrés par les autres structures, de par leur volume bien plus modeste, apportent malheureusement peu de datations précises, mais se rattachent toutefois également à la période du haut-Empire, certains éléments étant même précoces. Les vases ainsi mis au jour composent un vaisselier classique à usage domestique d'assiettes, écuelles, coupes, jattes et pots, les restes d'amphores attestant de la consommation de vin et d'huile hispaniques.

Il convient de mentionner la présence d'un tesson de céramique décoré d'un cordon digité daté de l'âge du Bronze qui pourrait trahir la présence de quelques vestiges de cette période à cet emplacement.

L'extérieur de l'enclos est occupé par une trame fossoyée assez lâche dont le lien chronologique avec l'enclos n'est pas établi. Elle se développe en direction du sud et du sud-est, sur plusieurs centaines de mètres, au moins aussi loin que va l'emprise. On distingue de-ci de-là, dans le maillage des tranchées, un axe fossoyé modeste qui n'a pas livré de mobilier.

*Site 4 Orval « Les Loges » (50 388 012)*

Dans ce secteur deux concentrations de trous de poteau éloignées d'une soixantaine de mètres l'une de l'autre, ont été identifiées (fig. 25).

**La concentration 1**

Les vestiges apparaissent à une quarantaine de centimètres en moyenne sous la surface actuelle. La plus forte densité s'observe dans la tranchée 1029,

où quatorze structures ponctuelles ont été identifiées, inscrites dans une fenêtre de 200 m<sup>2</sup>. Deux tranchées complémentaires, réalisées aux abords de celle-ci, ont révélé la présence de structures ponctuelles en leur sein ainsi qu'un linéament de fossé. La superficie maximale de la concentration 1 ne semble pas devoir être supérieure à 2 000 m<sup>2</sup>.

Les trous de poteau ont des diamètres compris entre 40 et 60 cm et les profils observés dans les structures testées sont en cuvettes profondes d'une vingtaine de centimètres sous le décapage. Les comblements sont homogènes, constitués d'un limon gris sableux mêlé de charbon de bois.

Parmi les creusements, il convient de distinguer la structure 1089, puisqu'elle présente des dimensions supérieures à ses voisines avec une forme ovale de 150 × 100 cm et un comblement offrant, en surface, des zones rubéfiées et une poche très charbonneuse. Il pourrait s'agir d'une structure de combustion associée à l'édifice qui la contient.

Des fragments céramiques centimétriques, deux éclats de silex et un petit fragment de lame brûlé ont été recueillis. La céramique est fine, toujours inférieure à 5 mm d'épaisseur et le dégraissant est en coquillage pilé. Un fragment de bord effilé montrant l'amorce d'un profil en « S » ajoute encore un argument en faveur d'une datation néolithique de l'ensemble. Le silex associé ajoute à la vraisemblance de cette datation, d'autant plus qu'il n'a été rencontré nulle part ailleurs sur le tracé et qu'il n'est pas disponible localement dans le sous-sol.

**La concentration 2 (Tr 2047)**

Un décapage en fenêtre de 150 m<sup>2</sup> a permis de révéler la présence de onze creusements à 60 ou 70 cm sous la surface actuelle. Ils présentent des plans circulaires de 40 cm de diamètre en moyenne. Les profils des structures sondées sont en cuvettes profondes de 15 à 20 cm sous le décapage. Les comblements sont homogènes et constitués de limon brun-gris ou gris-noir avec, dans un cas, la présence d'un calage en pierre. Aucun vestige mobilier n'a été recueilli dans le comblement des trous de poteau ou à proximité de ces derniers.

*Site 2 Orval « La Siennerie 3 » (50 388 017)**et le site 10 « La Siennerie 2 » (50 388 014)*

Cet ensemble se développe sur 300 m d'emprise et consiste essentiellement en fossés rectilignes globalement orientés comme les axes actuels (fig. 26). Les profils conservés apparaissent en moyenne à 80 cm de profondeur avec des niveaux de lecture pouvant atteindre 1 m par endroits. Les largeurs observées au niveau de lecture se répartissent en deux gabarits :

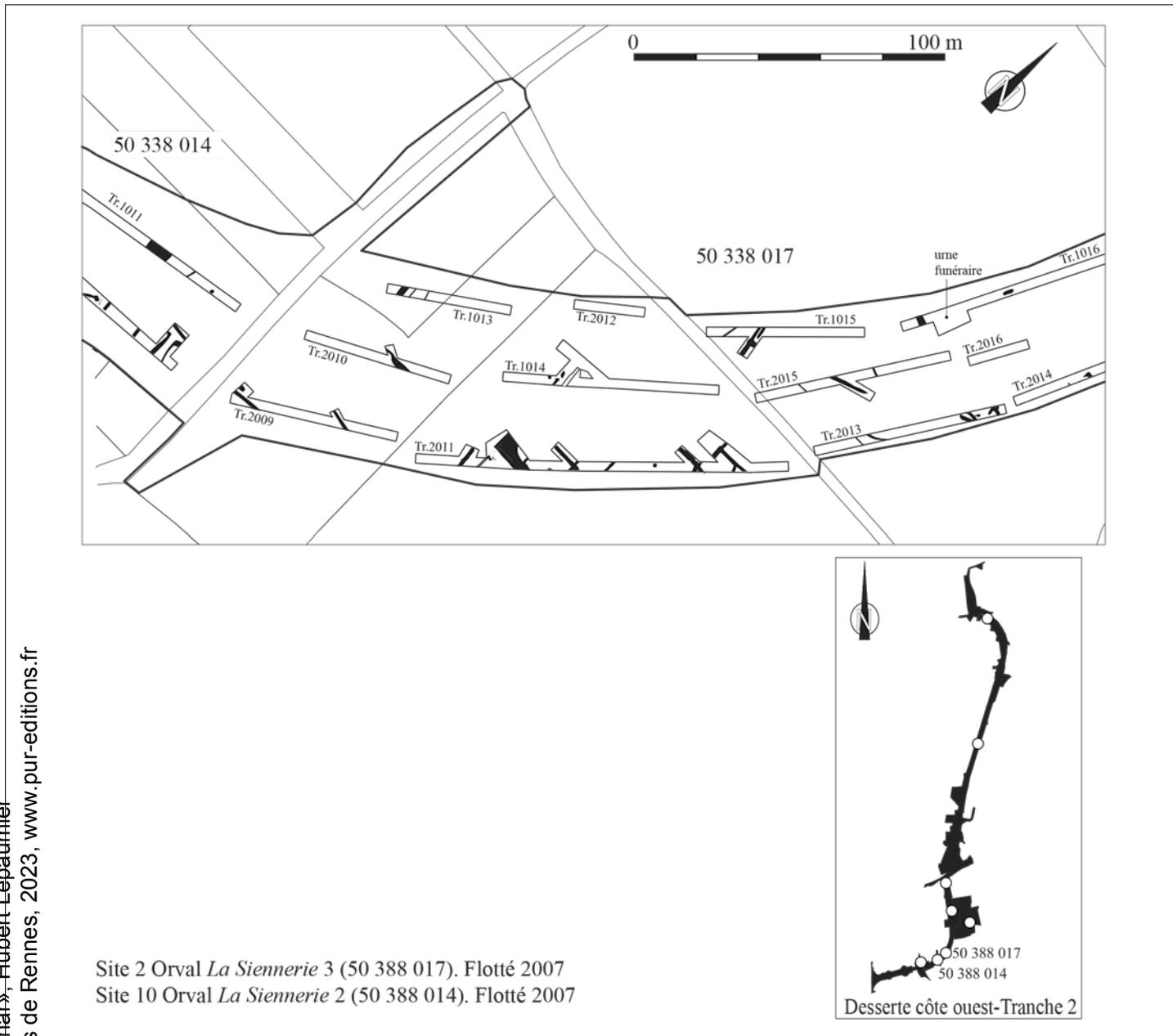


Fig. 26 : Relevé des vestiges connus sur les sites 2 et 10 d'Orval.

autour de 120 à 170 cm et autour de 60 à 80 cm. Les profils montrent des formes en « U » à fond plat ou en cuvette et des profondeurs le plus généralement situées autour de 30 à 40 cm. Les comblements de limon brun sableux sont homogènes.

Une urne funéraire a été trouvée un peu à l'écart de la zone dense en fossés et s'est avérée être isolée. Elle est apparue à 40 cm sous la surface actuelle et se présentait sous la forme d'une fosse de 60 cm de diamètre et d'une profondeur conservée de 25 cm sous la surface actuelle. Son comblement était d'un limon sableux gris et avec un profil en « U » à fond plat sur lequel reposait la céramique. La céramique

contenait du limon gris, de nombreux charbons et de nombreuses esquilles osseuses.

Le mobilier céramique recueilli distingue deux types de productions : une première de facture protohistorique et l'autre proprement gallo-romaine et résultant d'une importation. Le fort taux de fragmentation des éléments dits « protohistoriques » et leur appartenance systématique aux panses des pots dont ils proviennent ne permettent pas d'en affiner la datation. En revanche le mobilier gallo-romain est suffisamment nombreux et caractérisé pour le dater d'abord dans la large fourchette du Haut-Empire et ensuite, à travers la présence d'un fragment de cruche



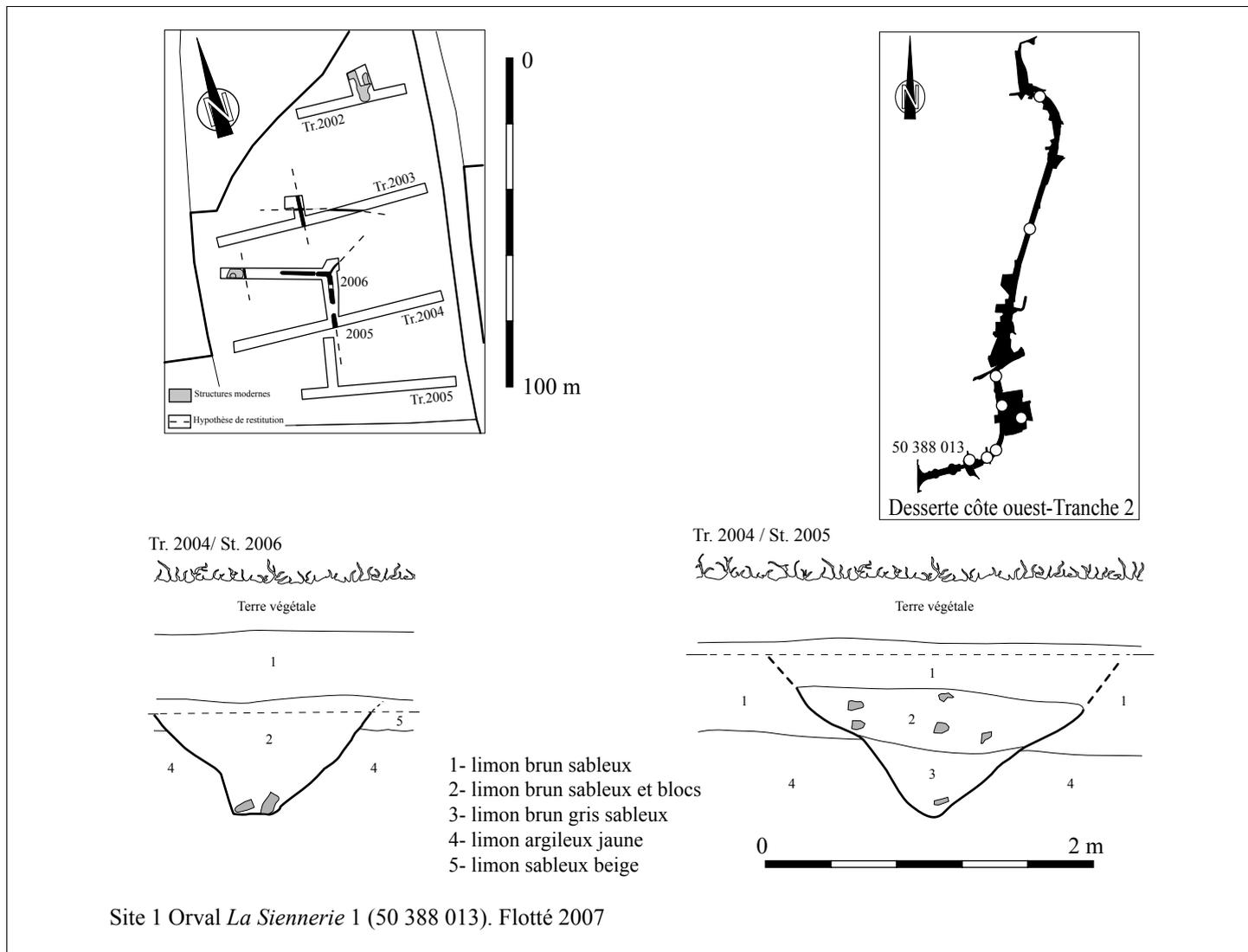


Fig. 27 : Relevé des vestiges reconnus sur le site 1 d'Orval.

de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. et de la céramique augustéenne de « type Besançon » (qui a servi d'urne cinéraire) de pencher en faveur d'une phase précoce de la période gallo-romaine.

Le mobilier céramique identifiable relève d'un vaisselier classique à usage domestique d'assiettes, écuelles, coupes, jattes et pots. Cette concentration de matériel se trouve sur la bordure sud de l'emprise et semble correspondre à un rejet domestique, puisqu'au mobilier céramique se trouvent associés quelques objets en fer de type clou, le tout étant pris dans un horizon très charbonneux ressemblant à des restes de foyer.

Le site 10 correspond au prolongement du site 2 sur le versant occidental de l'interfluve. Les fossés ont des caractéristiques comparables aux précédents. Le mobilier provient d'un niveau livrant de-ci de-là

quelques fragments céramiques de facture protohistorique (une vingtaine de tessons au total).

*Site 1, Orval, « La Siennerie 1 » (50 388 013)*

Après une interruption d'une centaine de mètres on rencontre de nouveau des vestiges fossoyés, en direction de la vallée. Ils se répartissent en deux ensembles disjoints (fig. 27).

Le premier est constitué de deux fossés qui forment une intersection en croix. Ils apparaissent tous les deux à 90 cm sous la surface actuelle et montrent tous deux un comblement homogène de limon brun clair mêlé de cailloux et de graviers schisteux. Les fossés 2003 et 2004 ont des largeurs respectives de 70 et 110 cm et des profils en cuvette conservés sur 35 à 40 cm sous le sommet du décapage. Aucun mobilier n'a été recueilli en leur sein.

Le second ensemble de vestiges est constitué par un ensemble de fossés montrant des interruptions et dessinant un « L » de 15 × 18 m. Ces trois fossés apparus à 90 cm sous la surface actuelle montrent des largeurs conservées de 130 cm, des profils en « V » de 40 à 60 cm de profondeur. Une structure linéaire (St. 2007) s'accroche à cet ensemble fossoyé, dans l'angle que forme le fossé 2006 et en direction du fossé 2003. L'orientation de ce fossé (St. 2007) définit deux angles égaux à l'extérieur du « L ».

Quelques fragments céramiques ont été récoltés dans ces fossés d'angle. Il s'agit d'une dizaine de fragments centimétriques de céramiques non tournées, à gros dégraissant pour la plupart, et ne relevant que de parties non spécifiques des céramiques dont ils proviennent. Leur facture ne permet que de les attribuer à la période protohistorique au sens large.

‡ 2008, COUTANCES,

« LE CHÂTEAU DE LA MARE » (50 147 116) ‡

Ce diagnostic a porté sur une superficie de 9 ha. Il a été réalisé sous la forme de tranchées continues de 3 m de largeur, espacées de 25 à 30 m, en vue d'un échantillonnage situé autour de 10 % de la superficie (Le Gaillard, 2008).

« Il a mis en évidence, d'une part les indices d'une occupation antique marginale, et, d'autre part, un parcellaire dense, construit entre les périodes gallo-romaine et contemporaine. [...] L'occupation antique est caractérisée par un fossé, qu'un angle pourrait désigner comme la clôture d'un enclos. Son comblement a livré un petit ensemble céramique daté du I<sup>er</sup> ou II<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'un lot de scories et fragments de paroi scoriacée. Ces derniers mobiliers désignent une petite forge de fer, pour laquelle une vingtaine de cycles de travail sont identifiés.

Des réseaux parcellaires d'époque moderne et médiévale, il n'est possible de reconnaître que les fossés susceptibles de se superposer au cadastre ancien et celui dont le comblement a livré un tesson du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle. Néanmoins de nombreux courts segments pourraient y être liés.

Du réseau parcellaire antique il faut distinguer des fossés dont l'orientation – plus rarement le mobilier – autorise un rapprochement de l'enclos sud-est, et des fossés que leur discordance, leur gabarit, et deux fragments de tegulae, conduisent à lier aux précédents. À partir de ces indications, on observe deux réseaux antiques distincts, l'un restreint au voisinage de l'enclos, l'autre étendu vers le nord et l'ouest. Tous ces creusements fournissent peu d'indices chronologiques, les comblements sont très homogènes et les mobiliers presque absents » (Le Gaillard, 2009).

‡ CONCLUSION ‡

Le but de cette compilation des données est de rendre accessibles la plupart des données locales propres à susciter ou étayer des interprétations concernant les vestiges fouillés à Orval et Bricqueville-la-Blouette. De ce point de vue, nous nous contenterons de remarquer qu'il paraît significatif que l'ensemble des découvertes faites sur le tracé du contournement nord et de la desserte ouest, ne dépassent pas la première moitié du premier siècle de notre ère. Ainsi, les données acquises sur les 15 km sondés systématiquement lors des deux opérations de diagnostic routier font écho aux phases proposées par M. Lepesant pour Coutances, qui voyait le premier siècle marquer l'apogée de la ville de *Cosedia* avant un déclin marqué au II<sup>e</sup> siècle. Du côté de la question des origines de la ville de *Cosedia*, la densité des vestiges de La Tène ancienne, moyenne, et surtout de La Tène finale rencontrés en milieu rural contraste singulièrement avec le silence du site urbain pour ces périodes.

